

DU 9 AU 15 JUILLET À LA SAFEX

# GRAND RETOUR DU SALON DE L'AUTOMOBILE

P.6

LUTTE CONTRE LE  
CANCER EN ALGÉRIE  
**UNE PRIORITÉ  
NATIONALE**

P.4

# LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Jeudi 23 mai 2024 - N°: 132 - Prix:10 DA



RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

# Les partis politiques se félicitent du "dialogue franc et constructif"

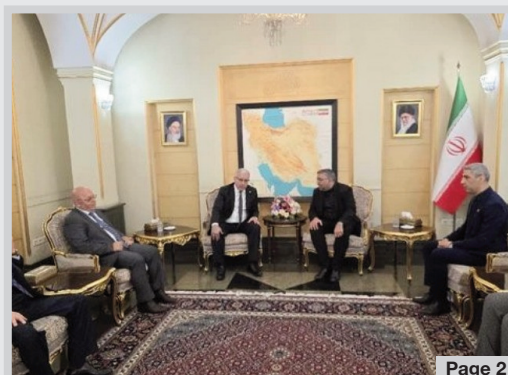
Les partis politiques représentés aux Assemblées élues, nationale et locales, se sont félicités, mardi soir, du "dialogue franc et constructif" qui a prévalu lors de leur rencontre avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, affirmant leur adhésion pleine aux positions de l'Etat en faveur des causes justes dans le monde, la cause palestinienne en tête.

Lire en page 3



CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
**BOUGHALI ASSISTE AUX  
FUNÉRAILLES DU  
PRÉSIDENT IRANIEN**

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, assiste aux funérailles du président de la République islamique d'Iran, feu Ebrahim Raïssi, et des personnes qui l'accompagnaient, a indiqué hier un communiqué de la chambre basse du Parlement.



COMPLEXE SIDÉRURGIQUE  
DE BÉCHAR  
**LES TRAVAUX  
LANCÉS**

P.7

RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE  
PALESTINE PAR TROIS PAYS EUROPÉENS

**NOUVEAUX ACQUIS  
POLITIQUES ENGRANGÉS**

P.9

16<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES À TEBESSA  
**« THEVESTE PAR LES COULEURS D'UN ARTISTE »**

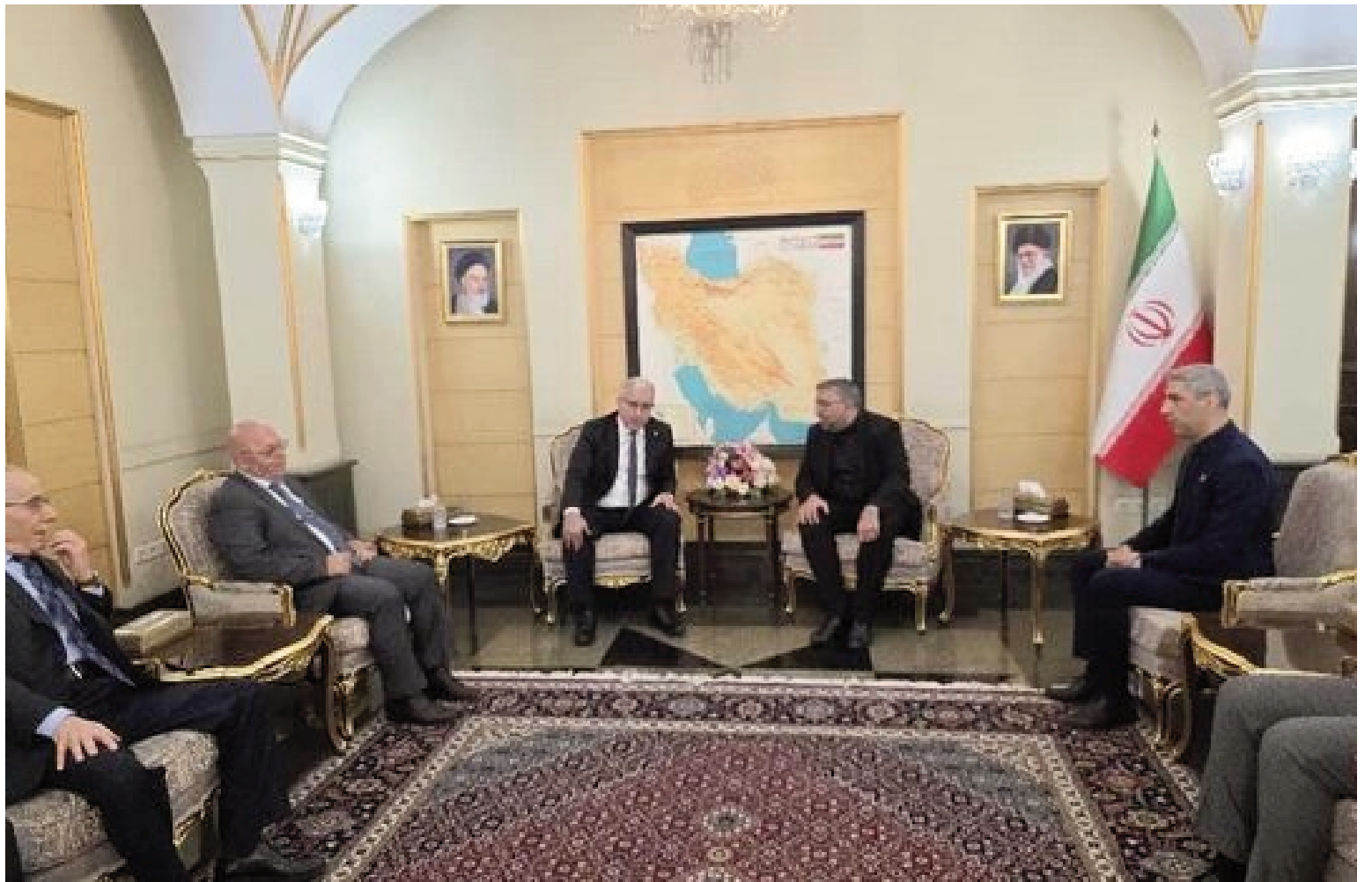
P.5

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

# Boughali assiste aux funérailles du président iranien

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, assiste aux funérailles du président de la République islamique d'Iran, feu Ebrahim Raïssi, et des personnes qui l'accompagnaient, a indiqué hier un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale, M. Brahim Boughali, s'est rendu mardi à Téhéran pour assister aux funérailles du président de la République islamique d'Iran, feu Ebrahim Raïssi, et des personnes qui l'accompagnaient", lit-on dans le communiqué. A son arrivée à l'Aéroport international de Téhéran, "M. Boughali a été accueilli par le président de la Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère au Parlement iranien, M. Abolfazl Amouei, et l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République islamique d'Iran, M. Ali Arroudj". Le président de l'APN est accompagné du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, du vice-président de l'APN et président du Groupe parlementaire d'amitié Algérie-Iran, M. Moussa Kherfi, et du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger au Conseil de la nation, M. Mohamed Amroune, selon la même source.



MAE

## Attaf s'entretient par téléphone avec ses homologues ougandais, congolais et namibien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a eu, hier, des entretiens téléphoniques avec ses homologues de la République d'Ouganda, M. Odongo Jeje Abubakher, de la République du Congo, M. Jean-Claude Gakosso, et de la République de Namibie, M. Peza Mushelenga, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre a passé en revue avec ses interlocuteurs "les niveaux atteints par les relations bilatérales dans leurs différents volets et dimensions" et procédé avec eux à "un échange d'analyses concernant les développements de la situation au niveau continental, notamment la préparation de l'importante réunion ministérielle qu'abritera l'Algérie en juin prochain sur la réforme du Conseil de sécurité", a ajouté le communiqué.

AFFAIRES RELIGIEUSES

## Belmehti supervise l'installation de la commission de suivi du hadj 2024

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a supervisé, mardi dernier, à Alger, l'installation de la Commission de suivi du Hadj 1445/2024, indique un communiqué du ministère. Supervisant l'installation de la Commission qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Belmehti a donné des instructions portant nécessité de "garantir une permanence et de répondre à toutes les préoccupations qui seront soumises à la commission, afin de prendre en charge au mieux nos pèlerins", précise la même source. Cette Commission, ajoute le communiqué, aura pour mission de "recevoir les préoccupations et les questions des citoyens relatives au Hadj, à travers le numéro de téléphone et de fax: 023.48.44.23 et l'adresse électronique dédiée à cet effet (hadj@marw.dz).



CONSEIL DE LA NATION

## Séance plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, a indiqué hier un communiqué du Conseil. Ces questions concernent les secteurs de l'Energie et des Mines, l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique ainsi que les Travaux publics et les Infrastructures de base, ajoute la même source.



ALGER

## Saisie de plus de 2 kg de cannabis et plus de 300 comprimés de drogues dures

Les services de Sûreté de wilaya d'Alger, ont saisi plus de 2 kg de cannabis et 303 comprimés de drogues dures, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. "Les services de Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de lutte contre le trafic illicite de drogue relevant de la 3e circonscription de la police judiciaire d'El-Biar (Alger), ont arrêté 3 mis en cause, dont une femme, impliqués dans une affaire de trafic de drogues et de psychotropes activant dans le cadre d'une groupe criminel organisé", a précisé la même source. Dans le même contexte, "2,1 kg de cannabis et 303 comprimés de drogue dure ont été saisis", a ajouté la même source. L'opération a été menée "suite à l'exploitation d'informations faisant état d'une activité suspecte de trafic illicite de drogues, de cannabis et de psychotropes tous types confondus, au niveau d'un quartier d'Alger, où un individu stocke une quantité de ces substances toxiques à son domicile", a relevé la même source. Les mêmes services ont procédé, ensuite, à l'identification des membres du réseau, suite à quoi "les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent", conclut le communiqué.

## Enseignement supérieur L'ESAA organise une journée portes ouvertes le 30 mai prochain

L'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) a annoncé, hier, dans un communiqué, l'organisation, le 30 mai prochain, d'une journée portes ouvertes au profit des bacheliers, des étudiants et des cadres d'entreprises pour s'informer des programmes de formation de l'école. Organisée au siège de l'ESAA à Alger, l'événement a pour but d'offrir "une opportunité de découvrir les programmes de formation de l'école et de partager une expérience immersive axée sur l'excellence académique", a fait savoir la même source. Selon l'ESAA, cette journée représente aussi une opportunité de découvrir l'ensemble des programmes dispensés, les formations initiales, les licences et masters ainsi que les formations continues "MBA", "Executive MBA" et "MBA spécialisés". Au programme de la journée, les équipes de l'Ecole proposeront des ateliers interactifs d'accompagnement dans le but d'aider les futurs candidats à réussir les concours d'accès et les assister dans leurs choix de formation. D'autres ateliers seront au rendez-vous ainsi qu'un "Pôle Information" permanent. A noter que cette journée d'information, qui sera suivie par deux autres journées "portes ouvertes" les 27 juin et 21 juillet prochains, est ouverte au grand public, de 09h à 17h, après inscription sur le site web de l'école, notamment aux bacheliers, aux étudiants, aux cadres d'entreprise ainsi qu'aux parents. L'ESAA met également à la disposition des candidats souhaitant s'inscrire aux programmes, une plateforme d'admission, disponible sur son site web. Pour rappel, l'ESAA est un établissement public algérien, créée en 2004, dans le cadre d'un projet de coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur qui forme des managers et dirigeants d'entreprises.

RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

# Les partis politiques se félicitent du "dialogue franc et constructif"

Les partis politiques représentés aux Assemblées élues, nationale et locales, se sont félicités, mardi soir, du "dialogue franc et constructif" qui a prévalu lors de leur rencontre avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, affirmant leur adhésion pleine aux positions de l'Etat en faveur des causes justes dans le monde, la cause palestinienne en tête.

Lors de ce dialogue, toutes les questions nationales, internationales et régionales ont été évoquées et chaque parti a donné son avis. Nous avons soulevé des préoccupations que nous jugeons urgentes, nécessitant une prise en charge", a indiqué la Secrétaire générale (SG) du parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune dans une déclaration à l'APS. Le président de la République a présenté, à cette occasion, "des données et des précisions dans tous les domaines, en plus de souligner l'impératif de poursuivre des réformes profondes aux volets politique, économique et social", a-t-elle ajouté, précisant que la rencontre avait permis d'évoquer "la cause palestinienne et le génocide perpétré par l'entité sioniste à Ghaza". Après avoir salué "le devoir" qu'accomplit l'Algérie dans les fora internationaux, notamment au niveau du Conseil de sécurité onusien, elle a mis en garde contre les plans de "l'entité sioniste et de ses suppôts, visant à entamer la sécurité et la stabilité dans les régions du Maghreb et du Sahel". De son côté, le SG du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a salué "la voie du dialogue et de la concertation" empruntée par le président de la République avec la classe politique, qualifiant cette démarche de "noble". Le SG du FLN a affirmé que son parti "s'attèlera, par tous les moyens, à contribuer au développement du pays, à la préservation de ses intérêts, et à la défense de ses positions," notamment s'agissant du soutien aux causes justes. Pour sa part, le président du Front El Moustakbel, Fateh Boutbig, a indiqué qu'une rencontre d'une telle envergure avec les partis, dénote le niveau élevé de la démarche du président de la République", soulignant que cette rencontre était "ouverte et nous a permis de faire le point sur la nature de la conjoncture actuelle et les défis auxquels notre pays est confronté", ainsi que "les accumulations des années précédentes". M. Boutbig a précisé y avoir perçu "personnellement", une conver-



gence "totale" des vues du président de la République et des partis, notamment en ce qui concerne «le soutien à la cause palestinienne et à toutes les causes justes de par le monde», car "il y va d'un des principes de la glorieuse Guerre de libération". Le président du Front de l'Algérie Nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam s'est félicité de la rencontre du président de la République avec les partis politiques, indiquant que «cette initiative est un pas très positif, d'autant que le président de la République a écouté toutes les préoccupations et les propositions des partis et sa réponse était claire et franche, étayée de preuves et de chiffres". M. Benabdeslam a affirmé que le président de la République et les partis «sont convenus, lors des débats, de la nécessité de préserver la stabilité du pays et de poursuivre le processus de développement dans tous les secteurs et au niveau de toutes les régions du pays». Il a indiqué avoir perçu «un consensus national des partis concernant les dé-

marches entreprises par le président de la République pour ce qui est de la politique étrangère», saluant les «différentes positions de l'Algérie dans les fora internationaux, ces dernières années, ce qui lui a valu un retour en force sur la scène internationale». Abondant dans le même sens, le premier Secrétaire national du Front des Forces Socialistes (FFS), Youcef Aouchiche a déclaré que son parti saluait l'initiative du président de la République, en ce qu'il était parmi les premiers partis à avoir appelé à de telles rencontres pour exprimer leurs préoccupations dans un cadre institutionnel, soulignant avoir soulevé, au cours de cette rencontre marquée par «un débat libre et responsable», plusieurs préoccupations, idées et analyses sur la situation aux niveaux national, international et régional, et proposé de redynamiser le rôle des partis et de revoir certaines lois. Après avoir relevé une "convergence de vues sur la politique étrangère", il a affirmé avoir «encouragé le Président de la République à poursuivre la politique

de non-alignement et à défendre les justes causes à travers le monde, en tête desquelles le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ainsi que le soutien au peuple palestinien". Pour sa part, le Secrétaire général (SG) du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahi, a mis en avant "l'importance de cette réunion ayant permis une meilleure perception aux partis politiques", affirmant que notre pays a besoin d'un "consensus fort pour poursuivre le processus d'édification et de développement". Pour sa part, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina a indiqué que l'ordre du jour de cette réunion était "ouvert en toute liberté", saluant "la disponibilité affichée par le président de la République quant à l'examen de toutes les préoccupations des partis". Il a également indiqué avoir relevé «une convergence des vues du président de la République et de la majorité des partis sur les différentes questions soulevées, notamment en matière de politique

étrangère de notre pays". De son côté, le président du parti Jil Djaidid, Sofiane Djilali, a affirmé avoir présenté lors de cette réunion, une "vision sur la participation nécessaire des partis à la redynamisation de la scène politique". Le SG du Parti du Front de la Bonne Gouvernance (FBG), Aissa Belhadi, a indiqué que le président de la République "a écouté, avec grand intérêt, les préoccupations des partis et leurs avis», ajoutant que «notre parti soutient les efforts colossaux consentis par le président de la République en soutien aux causes justes, notamment la cause palestinienne, qui traverse par une période critique." De son côté, le président du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abdelali Hassani, a fait affirmer que la réunion était "une opportunité pour les partis politiques de débattre des mutations politiques majeures qui nécessitent un débat national", relevant que son parti "a exprimé son soutien aux positions de l'Algérie" en faveur des causes justes.

Samir M.

MDN

## 12 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

Douze (12) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période allant du 15 au 21 mai, indique un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 15 au 21 mai 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté (12) éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", relève le communiqué du MDN. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts



soutenus visant à contrecarrer le fléau du trafic de drogue dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 91 narcotra-

fiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 780 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 49 kilogrammes de cocaïne et 1044943 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset,

Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont arrêté 314 individus et saisi 56 véhicules, 335 groupes électrogènes, 164 marteaux-piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", ajoute le communiqué. De même, "35 autres individus ont été interceptés et 1 pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 13 fusils de chasse, 71437 litres de carburant, 50 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 40 quintaux de tabac ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Par ailleurs, les Gardes-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 25 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 577 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué du MDN.

R. N.

LUTTE CONTRE LE CANCER EN ALGÉRIE

# Une priorité nationale

**Lors d'une conférence tenue ce mardi à Alger, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Adda Bounedjar, a souligné que la lutte contre le cancer doit être une priorité partagée par l'ensemble de la société. Il a révélé des chiffres alarmants, indiquant que l'Algérie enregistre chaque année entre 55.000 et 65.000 nouveaux cas de cancer, avec une prévision d'augmentation de 50% d'ici à 2040.**

Les statistiques présentées par Adda Bounedjar sont préoccupantes : le nombre de nouveaux cas de cancer en Algérie pourrait atteindre près de 100.000 par an d'ici deux décennies. Cette hausse significative est attribuée à divers facteurs, notamment le vieillissement de la population, les changements de modes de vie, et l'augmentation de l'exposition à des facteurs de risque comme le tabagisme, l'alcool, et une alimentation déséquilibrée. "La lutte contre le cancer n'est pas seulement l'affaire des professionnels de la santé. Elle concerne chaque citoyen, chaque institution, chaque communauté," a déclaré Bounedjar. "Il est essentiel de renforcer nos efforts de prévention et d'éducation pour inverser cette tendance." Dans ce sillage ; Bounedjar insiste sur l'importance d'une approche multisectorielle pour combattre le cancer. "Les efforts de prévention doivent être intégrés dans tous les aspects de la politique publique," a-t-il affirmé. Cela inclut l'éducation, avec des programmes scolaires qui enseignent les risques du tabagisme et de la mauvaise alimentation, ainsi que des initiatives communautaires pour encourager l'exercice physique et les dépistages réguliers. Les entreprises et les industries sont également appelées à jouer un rôle en promouvant des environnements de travail sains et en soutenant des campagnes de santé publique. Les médias, quant à eux, peuvent contribuer en diffusant des informations pertinentes et en sensibilisant le grand public aux enjeux liés au cancer. L'intervention de Bounedjar a été un appel clair à la solidarité nationale dans la lutte contre le cancer. "Chaque individu peut faire une différence, que ce soit par des choix de vie plus sains ou en soutenant les personnes touchées par cette maladie," a-t-il ajouté.

## Priorité au dépistage précoce et à la prise en charge optimale

Lors de cette conférence, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer a révélé des chiffres alarmants sur l'incidence du cancer en Algérie. Chaque année, entre 1.500 et 2.000 enfants sont diagnostiqués avec cette maladie. C'est pourquoi, il est impératif d'accorder une grande importance au dépistage précoce et de l'amélioration de la prise en charge pour réduire la mortalité liée au cancer. "L'enjeu aujourd'hui est de tout mettre en œuvre pour réduire la mortalité," a-t-il déclaré. Le dépistage précoce permet de détecter les cancers à un stade où ils sont



encore traitables, augmentant ainsi considérablement les chances de survie des patients. En Algérie, les cancers les plus courants sont le cancer colorectal, le cancer du poumon, le cancer de la prostate et le cancer du sein. Ces types de cancer représentent une part importante des nouveaux cas diagnostiqués chaque année. Bounedjar a expliqué que des efforts concertés sont nécessaires pour sensibiliser la population aux symptômes précoces de ces cancers et encourager les dépistages réguliers. Quant au diagnostic du cancer chez les enfants, il est particulièrement préoccupant. Avec entre 1.500 et 2.000 nouveaux cas chaque année, il est essentiel de renforcer les capacités de traitement pédiatrique en oncologie. "Chaque cas d'un enfant atteint de cancer est une tragédie, mais nous devons nous concentrer sur l'amélioration des soins pour augmenter les taux de survie," a affirmé Bounedjar.

## Manque de données et registre national des décès

L'absence d'un registre national des décès associés aux cancers en Algérie est une lacune importante que Bounedjar a regrettée. Un tel registre permettrait de mieux comprendre l'impact réel de la maladie et d'évaluer l'efficacité des stratégies de lutte contre le cancer. "Nous devons améliorer notre collecte de données pour mieux orienter nos actions et politiques," a-t-il ajouté. Pour faire face à cette situation, la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer propose plusieurs stratégies : la sensibilisation et l'éducation. Pour cela il faut intensifier les

campagnes de sensibilisation pour informer le public sur les facteurs de risque et les signes précoces du cancer. La lutte contre le cancer en Algérie nécessite une approche globale et concertée. Adda Bounedjar a mis en évidence l'importance du dépistage précoce et de l'amélioration de la prise en charge des patients pour réduire la mortalité liée à cette maladie. Avec des chiffres préoccupants et des prévisions à la hausse, il est impératif que le gouvernement, les professionnels de santé, et la société civile travaillent ensemble pour combattre cette épidémie silencieuse. La création d'un registre national des décès associés aux cancers serait un pas crucial pour améliorer la surveillance et la gestion de cette maladie dévastatrice.

## Renforcement des infrastructures et des soins

Adda Bounedjar, a détaillé les efforts considérables déployés par l'Algérie pour améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer. Il a souligné l'augmentation des ressources humaines et matérielles dédiées au traitement de cette pathologie, notamment à travers l'expansion des infrastructures de radiothérapie. Par ailleurs ; Bounedjar a annoncé une augmentation significative du nombre d'accélérateurs linéaires, essentiels pour les traitements de radiothérapie. Le pays compte désormais 52 de ces dispositifs répartis dans 15 centres de radiothérapie à travers le territoire national. Cette expansion vise à répondre à la demande croissante de traitements, sachant que 70% des patients atteints de cancer nécessitent des séances de ra-

diothérapie. "Nous avons mis en place des moyens humains et matériels considérables pour améliorer la prise en charge des patients," a déclaré Bounedjar. "L'augmentation du nombre d'accélérateurs linéaires et de centres de radiothérapie est une étape cruciale pour offrir des soins de qualité à un plus grand nombre de patients." Pour l'année en cours, l'Algérie prévoit l'ouverture de sept nouveaux centres de radiothérapie dans les wilayas de Djelfa, Médéa, Béjaïa, Oran, Tiaret, Laghouat et Chlef. Ces nouveaux centres permettront de décentraliser les soins et de les rendre plus accessibles aux patients dans les régions éloignées. Cette décentralisation est essentielle pour réduire les déplacements des patients et leur offrir des traitements dans des délais plus courts. "La création de ces nouveaux centres va considérablement améliorer l'accès aux soins pour de nombreux patients, notamment ceux vivant loin des grandes villes," a ajouté Bounedjar. En plus de l'augmentation des équipements, des efforts ont également été faits pour renforcer les compétences du personnel médical. Des programmes de formation continue sont en place pour les oncologues, les radiothérapeutes, et les infirmiers spécialisés, afin de garantir que les soins dispensés répondent aux standards internationaux. "Le renforcement des capacités de notre personnel de santé est tout aussi important que l'augmentation des infrastructures matérielles. Nous devons nous assurer que nos professionnels sont bien formés et capables de fournir les meilleurs soins possibles," a affirmé Bounedjar. Malgré ces progrès, des défis subsistent.

L'absence d'un registre national des décès associés aux cancers limite la capacité à suivre l'évolution de la maladie et à évaluer l'impact des stratégies mises en place. La création de ce registre est cruciale pour améliorer la planification et la mise en œuvre des politiques de santé publique. En outre, la sensibilisation et l'éducation du public restent des priorités. Il est essentiel d'informer la population sur les facteurs de risque du cancer et l'importance du dépistage précoce. Des campagnes de sensibilisation doivent être intensifiées pour encourager des modes de vie sains et la participation aux programmes de dépistage. En juin, 20 sous-commissions seront constituées pour débattre des questions relatives au cancer, avec un accent particulier sur le dépistage et le diagnostic précoce. Ces sous-commissions réuniront des experts de divers domaines pour élaborer des stratégies efficaces afin de réduire l'incidence et la mortalité du cancer en Algérie. "Ces sous-commissions permettront de développer des recommandations spécifiques et adaptées aux besoins de notre pays," a expliqué Bounedjar. "Elles joueront un rôle crucial dans l'amélioration de nos politiques de santé et dans la mise en place de programmes de dépistage plus efficaces." Selon Bounedjar, environ 70% des patients atteints de cancer nécessitent des séances de radiothérapie, soulignant l'importance de ces équipements et infrastructures. La décentralisation des centres de traitement permet de réduire les déplacements des patients et d'améliorer leur accès aux soins.

16ÈME ÉDITION DU SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES À TÉBESSA

# « Theveste par les couleurs d'un artiste »

La 16ème édition du Salon national des arts plastiques a été inaugurée mardi à la maison de la culture Mohamed Chebouki, marquant un événement important pour les amateurs et les professionnels des arts plastiques. Sous le slogan évocateur "Theveste par les couleurs d'un artiste", ce salon réunit 54 artistes venus de 12 wilayas, incluant Adrar, Tiaret, Constantine et Oum El Bouaghi, pour célébrer la diversité et la richesse de l'art algérien.

Cette édition met en lumière une variété d'œuvres d'art qui explorent des thèmes aussi divers que la nature, le patrimoine culturel algérien, et les figures nationales. Selon Mounir Mouissi, directeur de la maison de la culture, les artistes présents ont su capturer l'essence de ces sujets à travers des techniques et des styles variés, offrant ainsi une palette riche et colorée aux visiteurs du salon. "Ce salon est une occasion unique de découvrir la profondeur et la diversité de l'art algérien," a déclaré Mounir Mouissi à l'Agence de presse algérienne (APS). "Les artistes ici présents ont su, chacun à leur manière, mettre en avant des aspects essentiels de notre culture et de notre patrimoine." La participation de 54 artistes venant de différentes régions de l'Algérie souligne l'importance et l'attrait de ce salon national. Chaque œuvre présentée est un témoignage vibrant de l'engagement des artistes à représenter et à préserver l'héritage culturel de leur pays. Les œuvres vont des peintures aux sculptures, en passant par les installations et les performances artistiques, offrant un panorama complet de la scène artistique contemporaine en Algérie. Les thèmes abordés par les artistes sont variés, mais tous partagent une profonde connexion avec l'identité algérienne. La nature, omniprésente dans de nombreuses œuvres, est représentée avec une sensibilité particulière, reflétant la beauté et la diversité des paysages algériens. Le patrimoine culturel, quant à lui, est célébré à travers



des représentations de traditions, de scènes de la vie quotidienne, et de monuments historiques. Les personnalités nationales, figures emblématiques de l'histoire et de la culture algérienne, sont également mises à l'honneur. Ces œuvres rendent hommage à ceux qui ont marqué l'histoire du pays, offrant aux visiteurs une occasion de réfléchir sur leur héritage et leur impact. Le Salon national des arts plastiques de Tébessa s'affirme comme un

rendez-vous incontournable pour les artistes et les passionnés d'art. En créant une plateforme d'échange et de visibilité pour les créateurs, ce salon contribue à la dynamisation de la scène artistique algérienne et à la promotion de ses talents à travers le pays. Pour les visiteurs, c'est une invitation à découvrir des œuvres inspirantes et à dialoguer avec les artistes sur leur processus créatif et leurs inspirations. Pour les artistes, c'est

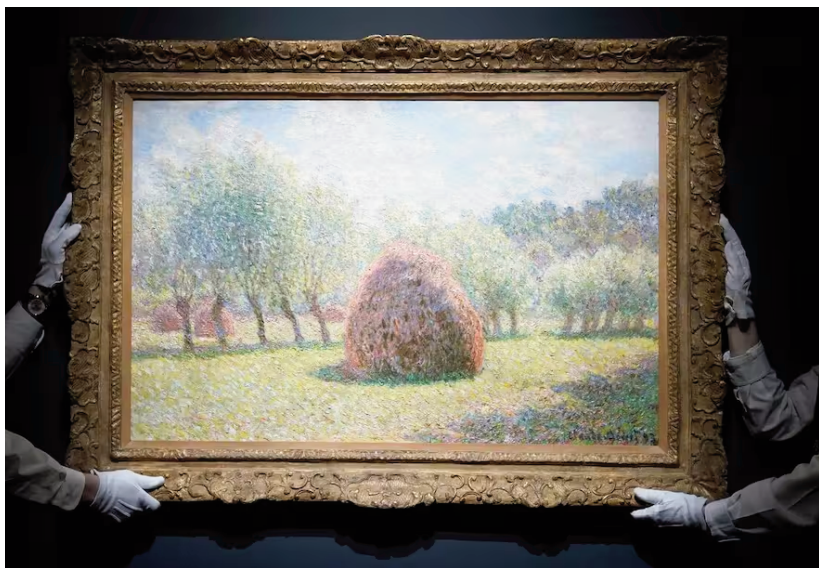
une occasion précieuse de partager leur travail, d'échanger des idées et de trouver de nouvelles sources d'inspiration. La 16ème édition du Salon national des arts plastiques de Tébessa témoigne de la vitalité et de la diversité de l'art en Algérie. Sous le slogan "Theveste par les couleurs d'un artiste", cette édition célèbre non seulement la créativité des artistes algériens, mais aussi la richesse de leur patrimoine culturel.

Un événement à ne pas manquer pour tous ceux qui souhaitent s'immerger dans l'univers riche et varié des arts plastiques en Algérie. Enfin le programme de cette manifestation de trois jours comprend aussi l'organisation d'un concours de dessin des figures et personnalités de la ville de Tébessa et d'un autre pour enfants sur le thème de la cause palestinienne, a souligné le même responsable.

R.C

## LORS DES ENCHÈRES DE PRINTEMPS À NEW YORK Un Monet vendu 35 millions de dollars

Une toile du géant français de l'impressionnisme Claude Monet a été vendue aux enchères à New York près de 35 millions de dollars, a annoncé la maison Sotheby's. Après un fléchissement du marché mondial de l'art en 2023, les grandes maisons d'enchères Christie's et Sotheby's ont lancé lundi leurs ventes de printemps dans la capitale américaine des arts et de la finance, dans un climat plutôt optimiste après de bons résultats à Londres et à Paris. Sotheby's, qui appartient au milliardaire franco-israélien Patrick Drahi, a fait état mercredi soir de la vente en ligne, au téléphone et à son siège de Manhattan d'une cinquantaine de tableaux d'art moderne pour 235 millions de dollars. L'une des toiles les plus chères, "Meules à Giverny" (1893) de Claude Monet, est partie "en huit minutes de bataille de surenchères" pour 34,8 millions de dollars, a indiqué une porte-parole. Et une œuvre de la Britannico-mexicaine Leonora Carrington (1917-2011) a battu un record aux enchères pour l'artiste avec "Les Distractions de Dagobert" vendue 28,5 millions de dollars à un acheteur "dans la salle après une bataille de dix minutes". Cela "place Carrington parmi les cinq artistes femmes les mieux cotées, devant les surréalistes hommes, Max Ernst ou Salvador Dali", a fait valoir Sotheby's. Sa concurrente Christie's, propriété de la holding Artémis du milliardaire français François Pinault, a subi depuis jeudi dernier une cyberattaque



qui a perturbé son site internet où se déroule une partie des enchères. Mais la société a assuré avoir "géré" ce "problème de sûreté technologique". Lors de sa soirée mardi à son prestigieux siège du Rockefeller Center du cœur de Manhattan, Christie's avait vendu pour 115 millions de dollars d'œuvres d'art contemporain, dont une partie de la collection d'une célèbre marchande d'art américano-cubaine de Miami décédée en février, Rosa de la Cruz. Une toile de l'Américain Jean-Michel Basquiat "The Italian Version of Popeye has no Pork in his Diet" s'est vendue aussi 32 mil-

lions de dollars, loin toutefois des records de l'artiste new-yorkais de légende mort à 27 ans en 1988. D'ailleurs, Basquiat a aussi dominé les deux soirées mardi et mercredi de la petite maison d'enchères Phillips avec "Untitled (ELMAR)" vendu 46,5 millions de dollars. Dans le contexte des guerres en Ukraine et au Proche-Orient, avec moins d'acheteurs russes sur le marché, les ventes aux enchères mondiales d'œuvres d'art ont atteint 14,9 milliards de dollars en 2023 contre 16 milliards en 2022 (-14,5%), année de sortie de la pandémie qui avait crevé tous les plafonds.

## A lire, « Elle n'était pas d'ici » de Patrick Poivre d'Arvor La douleur d'un père

En janvier 1995, Patrick Poivre d'Arvor bouleversait des millions de téléspectateurs en apparaissant à l'écran au lendemain du suicide de sa fille Solenn. Déjà, dans *Lettres à l'absente*, il nous avait livré avec une émouvante simplicité le dialogue d'un père et de sa fille anorexique. Ce livre lui valut un abondant courrier dans lequel des malades, ou leurs proches, lui disaient leur reconnaissance pour avoir témoigné de ce qu'ils vivaient. Avec la même sincérité et la même pudeur, il nous dit ici ce que fut - ce qu'est toujours - le deuil. Ces pages écrites au hasard d'un voyage en train, ou dans les rares moments d'inaction d'un homme qui voulut se jeter dans le travail pour éviter de souffrir, ont un inoubliable accent de vérité. "Si cette souffrance qui a été la nôtre peut aider tous ceux qui ont été ou vont être confrontés à la boulimie ou à l'anorexie", écrit Véronique Poivre d'Arvor en préface, "alors Solenn ne sera pas morte pour rien. «Elle n'était pas d'ici» raconte l'histoire d'un père confronté à la tragédie du suicide de sa fille, Solenn. Patrick Poivre d'Arvor nous plonge dans un récit émouvant et sincère, où il partage ses sentiments, ses questionnements et sa douleur face à cette perte inimaginable. À travers des lettres et des dialogues, l'auteur explore la relation complexe entre un père et sa fille, mettant en lumière les liens familiaux et les épreuves de la vie. Ce livre a suscité de nombreuses réactions et critiques positives de la part des lecteurs. Sur le site Babelio, "Elle n'était pas d'ici" a reçu une note moyenne de 3,7/5 basée sur 128 évaluations. Les lecteurs ont salué la sincérité et l'émotion qui se dégagent de l'écriture de Patrick Poivre d'Arvor. Sur Amazon, le livre a obtenu une note moyenne de 4,2/5 basée sur 29 évaluations. Les lecteurs ont apprécié la profondeur du récit et la manière dont l'auteur aborde des sujets délicats avec sensibilité. "Elle n'était pas d'ici" est un livre qui touche profondément les lecteurs par sa sincérité et son exploration des liens familiaux face à l'adversité. Patrick Poivre d'Arvor nous livre un récit poignant qui ne laisse personne indifférent. R.C

DU 9 AU 15 JUILLET À LA SAFEX

# Grand retour du Salon de l'Automobile

La direction du Palais des Expositions des Pins Maritimes a annoncé que la vingtième édition du Salon de l'Automobile se tiendra du 9 au 15 juillet au Palais des expositions des Pins Maritimes à Alger. Cet événement, organisé par la SAFEX marque le retour tant attendu du salon après plusieurs années d'absence, promettant une expérience riche et diversifiée pour les amateurs d'automobiles.

Après une interruption qui a laissé les passionnés sur leur faim, le Salon de l'Automobile revient avec une ambition renouvelée. Les pavillons de la SAFEX seront animés par une large participation de différentes marques automobiles agréées en Algérie, soulignant leur désir de s'imposer sur le marché local et de satisfaire les exigences croissantes de la clientèle algérienne. "Nous sommes ravis de réaccueillir le Salon de l'Automobile," a déclaré un représentant de la Safex. "Cet événement est essentiel pour dynamiser le secteur automobile en Algérie et offrir une plateforme de rencontre entre les fabricants, les concessionnaires, et les consommateurs." La participation promet d'être diversifiée. En effet, selon les organisateurs, le salon verra la participation de nombreux agents d'automobiles agréés, ainsi que des opérateurs de banques et d'assurances. Cette diversité de participants vise à fournir aux visiteurs une vue d'ensemble complète de l'industrie automobile, couvrant tous les aspects nécessaires pour l'achat et la maintenance des véhicules. Les banques et les compagnies d'assurances auront l'occasion de présenter leurs offres et services, facilitant ainsi les transactions et les financements pour l'acquisition de véhicules. Cette approche intégrée permet aux visiteurs d'obtenir toutes les informations et les services nécessaires en un seul lieu. Les marques automobiles présentes au salon dévoileront leurs derniers modèles et innovations technologiques. De la berline économique aux véhicules de luxe, en passant par les SUV et



les voitures électriques, le salon promet une vaste gamme de véhicules adaptés à tous les goûts et budgets. Les visiteurs pourront non seulement admirer les nouveaux modèles, mais aussi s'informer sur les spécificités techniques et les avantages de chaque véhicule. Les exposants auront l'opportunité de démontrer leurs dernières avancées en matière de sécurité, d'efficacité énergétique, et de connectivité. Les

démonstrations en direct et les essais de conduite permettront aux visiteurs de vivre une expérience immersive et d'apprécier de première main les innovations proposées. Pour les observateurs avertis, le retour du Salon de l'Automobile a également des répercussions positives sur l'économie locale. Cet événement attire non seulement les habitants d'Alger, mais aussi des visiteurs de tout le

pays, stimulant ainsi le commerce local et l'activité touristique. De plus, il offre une plateforme aux entreprises locales pour établir des partenariats et développer leur réseau professionnel. La 20ème édition du Salon de l'Automobile à Alger s'annonce comme un événement majeur pour le secteur automobile en Algérie. Du 9 au 15 juillet, le Palais des expositions des Pins Maritimes deviendra le point de

convergence des passionnés d'automobiles, des professionnels de l'industrie, et des consommateurs curieux de découvrir les dernières nouveautés du marché. Avec une participation diversifiée et une gamme étendue de véhicules et de services, ce salon promet de satisfaire toutes les attentes et de relancer avec éclat le secteur automobile en Algérie.

R.E

## MICROCRÉDITS ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE L'ANGEM met en avant son soutien aux petites entreprises

L'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) organise, du 23 au 25 mai, le Salon des micro-activités à Alger. Cet événement, placé sous le thème « Le micro-crédit, un mécanisme de création de l'activité économique », a pour objectif de mettre en lumière les réussites des entrepreneurs ayant bénéficié du dispositif de micro-crédit de l'ANGEM, offrant ainsi une plateforme de choix pour partager leurs expériences en matière de création d'activités économiques et de génération de postes d'emploi. Ce rassemblement vise non seulement à promouvoir leurs produits, mais aussi à faciliter la commercialisation de ceux-ci en leur offrant une visibilité accrue. "Ce salon est une opportunité unique pour les entrepreneurs de montrer comment le micro-crédit peut transformer des idées en réalités économiques tangibles," a déclaré un représentant de l'ANGEM. "Il permet également de faire connaître les diverses prestations financières et non-financières que nous offrons pour soutenir la croissance des petites entreprises." En plus de l'exposition des produits et services des entrepreneurs, le salon proposera divers ateliers et sessions d'information. Ces activités visent à offrir des connaissances pratiques sur la gestion d'entreprise, le marketing, et les stratégies de développement durable pour les petites entreprises. Les partici-



pants auront l'occasion d'apprendre des experts et de discuter des défis et opportunités dans le domaine des micro-activités. Pour rappel, Le dispositif de micro-crédit de l'ANGEM joue un rôle crucial dans la stimulation de l'économie locale en offrant des opportunités de financement aux petites entreprises et aux entrepreneurs en herbe. En favorisant la création d'emplois et en soutenant les initiatives entrepreneuriales, l'ANGEM contribue à la réduction du chômage et à la promotion d'une économie inclusive. Le Salon des micro-activités orga-

nisé par l'ANGEM est un événement clé pour la promotion du micro-crédit en tant que moteur de développement économique et social en Algérie. En offrant une plateforme de visibilité et de partage d'expériences pour les entrepreneurs, ce salon contribue à renforcer l'esprit d'entreprise et à soutenir la croissance des micro-activités dans le pays. Les participants et visiteurs sont invités à découvrir et à célébrer les innovations et les réussites des petites entreprises algériennes, tout en explorant les nombreuses opportunités offertes par le micro-crédit.

## Les pertes estimées à plus de 17 millions de riyals saoudiens Domino's Pizza paye le coût cher du boycott

L'entreprise Alamar Foods Company Saudi Arabia annonce des pertes estimées à 17,7 millions de riyals saoudiens. Les appels au boycott de la part de citoyens dans divers pays arabes affectent négativement les revenus de l'entreprise. La société Alamar Foods Company Saudi Arabia a annoncé, dimanche 19 mai, dans un communiqué, que les ventes ont baissé en raison des conditions géopolitiques persistantes dans la région. « Une perte nette de 17,7 millions de riyals, au premier trimestre de l'année en cours, contre un bénéfice de 13,8 millions de riyals, pour la même période de l'année précédente, en raison de la baisse de ses ventes annuelles, qui se sont élevées à 206,8 millions de riyals », a déclaré la société Alamar. La société Alamar Foods Company Saudi Arabia, est une société spécialisée dans l'exploitation des restaurants de fast-food. La société a demandé de son administration, la distribution de plus de 10,1 millions de riyals aux actionnaires pour le premier trimestre de l'année 2024. La société a affirmé que la baisse du bénéfice net pour plusieurs restaurants de fast-foods, y compris Domino's Pizza, au premier trimestre de l'année, était due à une baisse des ventes de 11 millions de riyals. Domino's Pizza est une chaîne de restaurants de pizzas américaine à vocation internationale fondée en 1960. En 2018, Domino's comptait près de 16.000 magasins, dont 5.649 aux Etats-Unis, 1.500 en Inde et 1.249 au Royaume-Uni. La société a été confrontée à des campagnes de boycott virulentes depuis octobre 2023 en raison de son origine étrangère, aux côtés de restaurants tels que Kentucky Fried Chicken (KFC), Mc Donald's, Pizza Hut, Starbucks, et d'autres. Pour atténuer l'impact du boycott, la société a lancé des réductions de 50 % sur ses produits, selon la page Facebook de l'entreprise. D'autres enseignes comme Mc Donald's ont été ciblées par de larges campagnes de boycott au Moyen-Orient et dans les pays musulmans en raison d'accusations sur des positions pro-israéliennes. Le directeur exécutif de McDonald's, Chris Kempczinski, directeur exécutif de McDonald's avait déclaré, en janvier, que sa compagnie a subi un impact négatif dans un certain nombre de marchés au Moyen-Orient, et dans d'autres pays en dehors de la région en raison de la guerre à Gaza. Le boycott concerne également la marque de thé Lipton et l'eau minérale Nestlé. Alamar travaille dans le domaine de l'exploitation des restaurants de fast-foods au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et au Pakistan. Elle détient le droit exclusif de développer et d'exploiter les magasins de la marque "Domino's" dans 16 pays de la région, ainsi que la marque "Dunkin'" en Egypte et au Maroc, selon son web site. Dès le déclenchement de la guerre à Gaza, les voix ne cessent de s'élever en appelant à un boycott des entreprises et des produits « Made in Israël », ou encore de ceux des pays alliés, notamment les Etats-Unis.

RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE PALESTINE PAR TROIS PAYS EUROPÉENS

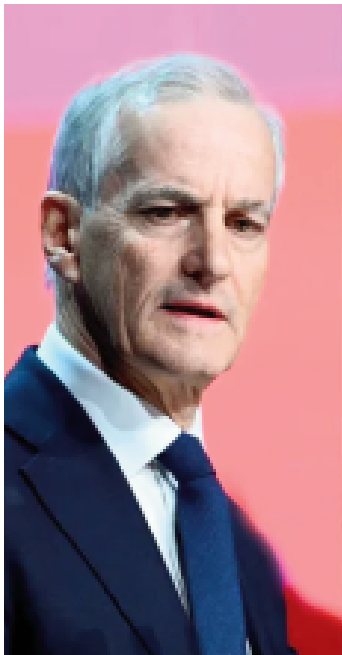
# Nouveaux acquis politiques engrangés

**Proclamé en novembre 1988 par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) au cours d'une session solennelle du Conseil national palestinien à Alger, l'Etat de Palestine est reconnu, aujourd'hui, par 142 pays des 193 Etats membres de l'ONU et continue à engranger de nouveaux acquis politiques avec l'annonce, hier mercredi, de trois pays européens de leur décision coordonnée de reconnaître l'Etat palestinien.**

**L**a Norvège a été le premier pays à annoncer sa décision de reconnaître l'Etat de Palestine à la date du 28 mai. « Le gouvernement a décidé de reconnaître l'Etat de Palestine », a déclaré le Premier ministre norvégien, Jonas Gahr Støre, lors d'une conférence de presse à Oslo, précisant que la décision serait effective à compter du 28 mai. Le Premier ministre norvégien a lancé par la même occasion « un appel fort » à l'adresse d'autres pays pour qu'ils fassent de même. La Norvège a été suivie par l'Irlande dont le Premier ministre, Simon Harris, a annoncé tôt le matin, la décision de son pays de reconnaître l'Etat de Palestine, saluant un « jour historique et important pour l'Irlande et pour la Palestine ». Ces deux pays ont été suivis par l'Espagne qui a fait part également de sa décision de reconnaître l'Etat palestinien. « Mardi prochain, le 28 mai, l'Espagne adoptera en conseil des ministres la reconnaissance de l'Etat palestinien », a déclaré, à son tour, le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, devant les députés espagnols. L'Espagne et l'Irlande, ainsi que la Slovaquie et Malte, ont signé le 22 mars à Bruxelles une déclaration dans laquelle elles s'engageaient à reconnaître la Palestine en tant qu'Etat. Le 9 mai, le gouvernement slovène a lancé le processus de reconnaissance de l'Etat de Palestine sur lequel le Parlement doit se prononcer le 13 juin. Huit Etats membres de l'UE reconnaissent à ce jour l'Etat palestinien. Il s'agit de la Bulgarie, Chypre, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Suède et la République tchèque. Quatre pays des Caraïbes : la Jamaïque, Trinité-et-Tobago, la Barbade et les Bahamas ont rejoint, dernièrement, la liste des pays reconnaissant l'Etat de Palestine.

## Les Palestiniens saluent la reconnaissance de leur Etat

Le mouvement de résistance islamique « Hamas » a qualifié la reconnaissance de l'Etat de Palestine par trois pays européens d'« étape importante » vers l'établissement de l'Etat palestinien, tandis que l'OLP a salué des moments « historiques ». « Nous considérons cela comme une étape importante vers l'affirmation de notre droit à la terre et à l'établissement d'un Etat palestinien avec Al Qods pour capitale », a déclaré le mouvement dans un communiqué, exhortant « les pays à travers le monde à reconnaître (leurs) droits nationaux légitimes ». « Nous pensons qu'il



depuis longtemps que nous serions prêts à reconnaître l'Etat de Palestine au moment où cela serait le plus propice au processus de paix », a déclaré Jeremy Hunt. Il répondait ainsi à une question relative à la volonté du Royaume-Uni de suivre l'exemple de l'Irlande, de l'Espagne et de la Norvège, qui ont décidé de reconnaître la Palestine en tant qu'Etat. « Notre position est que ce n'est pas le bon moment pour le faire », a déclaré Jeremy Hunt.

s'agit d'un tournant dans la position internationale sur la question palestinienne », a affirmé, de son côté, Bassem Naïm, un haut responsable du mouvement, estimant que ces reconnaissances étaient le résultat de la « courageuse résistance » palestinienne et « de la persévérance historique du peuple palestinien ». L'OLP a salué, pour sa part, des moments « historiques » après de « longues décennies de lutte ». Il s'agit de « moments historiques dans lesquels le monde libre triomphe (...) après de longues décennies de lutte nationale palestinienne, de souffrance, de douleur, de racisme, de meurtre, d'oppression, d'abus et de destruction auxquels le peuple de Palestine a été soumis », a déclaré Hussein al-Sheikh, secrétaire général du comité exécutif de l'OLP, sur le réseau social X. L'Assemblée générale des Nations Unies avait adopté le 10 mai, à une écrasante majorité, une résolution soutenant la demande de la Palestine à un statut de membre à part entière de l'Organisation (ONU) lors d'une session extraordinaire d'urgence sur la situation à Ghaza, en proie, depuis plus de sept mois, à une agression génocidaire de l'entité sioniste. Lors de cette session,

l'Assemblée générale a exhorté le Conseil de sécurité à examiner « favorablement » la demande de la Palestine pour une adhésion à part entière. Par ce texte, elle a décidé également, « à titre exceptionnel et sans que cela constitue un précédent », d'adopter plusieurs modalités pour la participation de l'Etat de Palestine à ses sessions et travaux à compter de sa soixante-dix-neuvième session. Le projet de résolution présenté au nom du groupe des Etats arabes, a reçu 143 votes pour, 9 contre et 25 abstentions. Cette résolution fait suite au veto opposé par les Etats-Unis au Conseil de sécurité le 18 avril, qui a bloqué l'admission de la Palestine en tant qu'Etat membre à part entière de l'ONU. Ce projet de résolution, présenté par l'Algérie, avait recueilli douze voix pour, la Suisse et le Royaume-Uni s'étant abstenus. Depuis, l'Algérie poursuit ses efforts inlassables pour l'admission de l'Etat de la Palestine en tant que membre à part entière des Nations unies. « Nous reviendrons plus forts avec le soutien de l'Assemblée générale en faveur de l'adhésion à part entière de l'Etat palestinien à l'ONU », avait promis le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar

Bendjama, appelant « ceux qui n'ont pas pu soutenir l'admission de l'Etat de Palestine aujourd'hui à le faire la prochaine fois », car, a-t-il dit, « ce n'était aujourd'hui qu'une autre étape dans le cheminement vers l'adhésion à part entière de la Palestine ». « Le soutien écrasant à l'admission de l'Etat de Palestine envoie un message on ne peut plus clair : l'Etat de Palestine a une place légitime parmi les membres des Nations unies », a-t-il insisté. Il a rappelé, à cette occasion, les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a assuré que « les efforts de l'Algérie ne cesseront pas jusqu'à ce que l'Etat de Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies ».

## Royaume-Uni : ce n'est "pas le bon moment" pour reconnaître l'Etat de Palestine

Le chancelier de l'échiquier britannique a déclaré, hier, que le moment n'était pas venu pour le Royaume-Uni de reconnaître la Palestine en tant qu'Etat, mais a ajouté que la question continuerait d'être examinée. « Nous sou-

Cette reconnaissance intervient alors que l'entité sioniste poursuit son offensive meurtrière contre la Bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023, en dépit d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies exigeant un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave palestinienne assiégée. Plus de 35 600 Palestiniens ont été tués, dont une grande majorité de femmes et d'enfants, et près de 79 900 autres ont été blessés depuis octobre dernier à la suite d'une attaque du mouvement palestinien Hamas. Sept mois après le début de l'agression israélienne, de vastes pans de la Bande de Gaza sont en ruines, victimes d'un blocus paralysant qui les prive de denrées alimentaires, d'eau potable et de médicaments. L'entité sioniste est poursuivie devant la Cour internationale de justice pour crime de génocide. La CPI lui a enjoint de veiller à ce que ses forces ne commettent pas d'actes à caractère génocidaire et de prendre des mesures pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à la population civile de la Bande de Gaza.



# Révélation explosive au Sénat américain sur la sécurité des avions Boeing

*La sécurité des avions de Boeing, qui fait fréquemment les gros titres ces derniers mois, devait être examinée mercredi au Sénat américain, après des révélations d'un ingénieur de contrôle qualité du constructeur américain sur l'intégrité du 787 Dreamliner et du 777.*

Une commission d'enquête a organisé cette audition après avoir « obtenu des informations d'un lanceur d'alerte concernant le groupe Boeing, l'accusant de défaillances de production alarmantes et dangereuses 'qui créent des risques sécuritaires potentiellement catastrophiques', écrivent les sénateurs démocrate Richard Blumenthal et républicain Ron Johnson, dans un courrier adressé le 19 mars au patron de l'avionneur. Ce dernier, Dave Calhoun, avait été prié de participer à cette audition. Mais il ne figure pas dans la liste des témoins diffusée lundi. « Boeing comprend l'importance des responsabilités de la commission en terme de supervision et nous coopérons à cette enquête », a réitéré le groupe pendant plusieurs jours, affirmant avoir « offert de fournir documents, témoignages et briefings techniques ». Cette audition se tient après que Sam Salehpour, ingénieur qualité chez Boeing depuis une dizaine d'années, a contacté notamment l'Agence américaine de régulation de l'aviation civile (FAA) au sujet de la sécurité du Dreamliner et du 777. Il affirme que le constructeur a « de manière répétée, ignoré des inquiétudes graves concernant la sécurité et le contrôle qualité dans la construction des 787 et des 777 », selon un courrier du 17 janvier, adressé par ses avocates au patron de la FAA, Mike Whitaker. « Notre client a identifié d'importants points de préoccupation en matière de sécurité et a fait tout son possible pour attirer l'attention des responsables de Boeing », poursuit ce courrier, rendu public le 9 avril après des informations publiées par le New York Times.

## « Les ingénieurs de Boeing ont subi des pressions pour fermer les yeux »

M. Salehpour explique avoir constaté des « raccourcis » dans le processus d'assemblage du Dreamliner ayant notamment provoqué une « déformation des matériaux composites (...), pouvant altérer les performances d'usure sur le long terme ». Concernant le 777, il affirme que de « nouvelles procédures d'assemblage » mises en œuvre sans procéder « à la nécessaire reconception des pièces concernées ont entraîné un mauvais alignement des pièces ». Selon lui, « les ingénieurs de Boeing ont subi des pressions pour fermer les yeux » alors que cela « constitue également un grave risque sécuritaire ». D'après le New York Times, des tronçons du Dreamliner « sont incorrectement attachés ensemble et pourraient se dissocier les uns des autres en plein vol après avoir effectué des milliers de vols ». Boeing a immédiatement rejeté ces accusations. Et, lundi, il a défendu ses méthodes et s'est dit « confiant dans la sécurité et la durabilité des 787 et 777 », lors d'un briefing avec deux principaux ingénieurs. Ils ont contesté les accusations selon lesquelles quelque 1 400 avions Boeing comporteraient des failles de sé-



curité importantes. A la suite de l'alerte lancée par M. Salehpour, la FAA a ouvert une enquête sur ces deux modèles. « Nous enquêtons de manière approfondie sur tous les signalements », a-t-elle réitéré mardi. Mais, selon elle, tous les Dreamliner en exploitation « respectent les AD », les directives de navigabilité. Désormais, trois des quatre modèles d'avions commerciaux actuellement fabriqués par le groupe américain sont officiellement visés par une enquête du régulateur. Il examine en effet la famille du 737, avion-vedette de Boeing, après qu'un 737 MAX 9 d'Alaska Airlines a perdu une porte-bouchon en vol le 5 janvier. Un audit de la FAA a identifié des « problèmes de non-conformité » chez le constructeur et chez son sous-traitant Spirit AeroSystems. L'incident d'Alaska s'est produit dans le sillage de plusieurs problèmes de production en 2023, concernant le 737 MAX et le Dreamliner. Les livraisons de ce dernier ont été suspendues pendant presque deux ans, en 2021-2022. Puis de nouveau début 2023, pour un souci de fuselage. Les 737 MAX ont été cloués au sol dans le monde entier après le crash de deux 737 MAX 8 en 2018 et en 2019 (346 morts), à cause de défauts de conception.

## La série noire continue

Une personne est décédée et plusieurs autres ont été blessées à bord d'un vol de Singapore Airlines qui a connu de « fortes turbulences » durant son trajet de Londres à Singapour et qui a dû être redirigé mardi vers Bangkok,

a indiqué la compagnie. Nous pouvons confirmer qu'il y a des blessés et un mort à bord du Boeing 777-300ER. Il y avait au total 211 passagers et 18 membres d'équipage à bord », a déclaré la compagnie aérienne sur Facebook. Elle n'a pas précisé le nombre des blessés, la gravité de leurs blessures ni si la personne qui a perdu la vie était un passager ou un membre de l'équipage. L'avion du vol SQ321 a décollé de l'aéroport londonien d'Heathrow et a rencontré de « fortes turbulences » en cours de route, a ajouté Singapore Airlines. Il s'est dérouté vers Bangkok et a atterri à 15 h 45 heure locale mardi. « Nous travaillons avec les autorités locales en Thaïlande à fournir l'assistance médicale nécessaire et nous envoyons une équipe à Bangkok pour fournir toute assistance supplémentaire nécessaire », a encore dit le transporteur. Si cet incident mortel en vol n'a a priori rien à voir avec un quelconque défaut technique sur l'avion, il s'ajoute à la série noire que traverse Boeing. L'avionneur américain, qui va changer de patron à la fin de l'année, est empêtré dans les suites de l'arrachage en plein ciel d'une cloison sur un monocouloir 737 MAX d'Alaska Airlines. Il doit remettre d'ici au 28 mai au régulateur américain de l'aviation, la FAA - qui a gelé sine die la production de cet appareil -, un « plan d'action complet » pour remédier aux nombreux problèmes de non-conformité. Le département américain de la justice étudie, quant à lui, la possibilité de poursuites pénales dans cette affaire et rendra sa décision en juillet.

## 2018-2019 : deux crashes de Boeing 737 Max font près de 350 morts

Le 29 octobre 2018, un Boeing 737 Max s'écrase en mer de Java, treize minutes après son décollage de Jakarta, la capitale de l'Indonésie. L'appareil, exploité par la compagnie indonésienne Lion Air, effectuait la liaison entre l'aéroport Soekarno-Hatta et l'aéroport Depati Amir de Pangkal Pinang, sur l'île de Bangka. Aucun survivant n'est retrouvé parmi les 189 personnes à bord, dont huit membres d'équipage. Cette catastrophe constitue le premier accident majeur impliquant un Boeing 737 Max, la dernière version de la série des Boeing 737 introduite en 2017. La défaillance d'un capteur de l'avion est pointée du doigt. Cinq mois plus tard, le 10 mars 2019, une nouvelle tragédie survient. Le Boeing 737 Max 8 effectuant le vol Ethiopian Airlines 302 reliant Addis-Abeba (Éthiopie) à Nairobi (Kenya) s'écrase six minutes après son décollage. Les 157 personnes à bord de l'appareil, originaires de 35 pays différents, sont tuées sur le coup, faisant de cet accident le plus meurtrier de l'histoire d'Ethiopian Airlines et la pire catastrophe aérienne survenue en Éthiopie. Dès le 13 mars, les autorités américaines de l'aviation (FAA) prononcent la suspension de vol du Boeing 737 Max.

## Les livraisons de 737 MAX s'effondrent

Le constructeur aéronautique amé-

ricain Boeing n'a livré en février que 17 exemplaires du 737 MAX, son avion vedette, dont six ont pris la direction de la Chine qui a recommencé à les accepter fin janvier. Les livraisons de 737 MAX s'effondrent en février pour Boeing. Le constructeur aéronautique américain n'a livré que 17 exemplaires de son avion vedette le mois dernier. Six ont pris la direction de la Chine pour Air China, China Southern, Xiamen, Shandong, 9 Air et Donghai. Les autres sont partis chez United (2), Southwest (2), Air India (1), Akasa (1), Ryanair (2), FlyDubai (1), Korean Air (1) et Sun Express (1). Au total, Boeing a remis 27 avions à leurs propriétaires au mois de février : 18 exemplaires de la famille des 737 (17 MAX et un appareil en version militaire P8) et 9 gros porteurs (7 Dreamliners 787-9 et deux 767). Les sept Dreamliners ont été remis à Air Canada (1), Hawaiian (1), Etihad (3), Turkish (1) et Korean Air (1). L'un des 767 était pour FedEx et le second pour Boeing Defense, Space and Security (BDS) pour le ravitailleur militaire KC-46. Le constructeur aéronautique américain avait déjà enregistré une baisse de 29% de ses livraisons en janvier, avec 27 avions. Depuis le début de l'année, l'avionneur a livré 54 appareils, dont 42 de son modèle 737 MAX. Pour ce qui est des commandes, Boeing en a enregistré quinze (brut et net d'annulations et de conversions) en février : 10 avions 737 MAX et un 777 pour des clients non identifiés, et quatre 787-9 commandés par Royal Brunei Airlines lors du salon aéronautique de Singapour. Son carnet de commandes atteignait 6.177 avions à fin février, dont 4.301 pour les 737 (4.286 appareils 737 MAX).



-FAF

**Saadane nommé coordinateur général du collège technique national**



**L'ex sélectionneur national, Rabah Saadane, a été nommé Coordinateur général du collège technique national, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Cette nomination intervient suite à la décision du président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi en concertation avec le directeur technique national, Ameer Mensoul, indique la FAF.**



Je suis heureux de pouvoir servir une nouvelle fois mon pays. Je remercie encore une fois le président de la FAF, Walid Sadi pour sa confiance. Je serai honoré d'apporter mon expérience pour aider au développement du football algérien. L'installation de ce collège technique est une excellente chose pour notre football et tous ensemble on fera le nécessaire pour contribuer à sa progression", a déclaré le doyen des entraîneurs algériens, Rabah Saadane.

De son côté, le directeur technique national, Ameer Mansoul a déclaré à propos de cette nomination : "Nous sommes heureux à la direction technique de pouvoir compter sur l'un des monuments du football algérien, en l'occurrence, Rabah Saadane. Je suis convaincu qu'il apportera beaucoup à notre football de par ses connaissances, ses expériences et son vécu. Le football algérien a besoin de lui et nous sommes honorés de l'avoir parmi nous."

Le collège technique national a tenu sa deuxième réunion mardi portée essentiellement sur la présentation du projet sur les dispositions réglementaires ainsi que sur la gestion des championnats des jeunes catégories pour la saison à venir.

**Ligue 1 Mobilis**

**Le championnat prendra fin le 15 juin (LFP)**

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé le programme de la dernière ligne droite du championnat professionnel Mobilis, qui prendra fin le samedi 15 juin prochain, avec le déroulement de la 30e et dernière journée.



Le bal de cette dernière ligne droite de la saison 2023-2024 débutera par la 27e journée, prévue les samedi et dimanche 25 et 26 mai courant, alors que les 28e et 29e journées se dérouleront respectivement les vendredi 7 juin et mardi 11 juin.

Ces quatre dernières journées du championnat seront entrecoupées par le déroulement des matchs en retard, comptant pour la mise à jour des 23e et 24e journées.

Ainsi, le match entre l'USM Alger et l'Etoile Sportive de Ben Aknoun, comptant pour la 23e journée de Ligue 1, se jouera le jeudi 30 mai courant, avant de laisser place à un chaud duel, entre le CS Constantine et l'USM Alger, prévu le lundi 3 juin pour la mise à jour de la 24e journée.

Le match USMA - ESBA sera décisif pour le maintien de Ben Aknoun parmi l'élite, alors que le choc CSC - USMA concernera le haut du tableau, notamment, la lutte pour la deuxième place.

**Ligue 2 (28e J)**

**L'ES Mostaganem en danger à l'Arbaâ, duels décisifs pour le maintien dans les deux groupes**



Le leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, l'ES Mostaganem, sera mis à rude épreuve à l'occasion de la 28e journée prévue vendredi (16h00), lors de son déplacement chez le RC Arbaâ qui lutte pour le maintien, alors que dans le groupe Centre-est plusieurs équipes joueront leur survie en Ligue 2 après l'accession de l'Olympique Akbou.

A trois journées de la fin de la saison, l'ES Mostaganem (66 pts) se doit de maintenir sa série d'invincibilité (14 victoires, 1 nul), pour tenir à distance son principal rival dans la course à l'accession, le RC Kouba (61 pts) qui accueillera à huis clos le CR Témouchent (4e, 43 pts).

De son côté, le RC Arbaâ (11e, 32 pts) aura à cœur d'engranger les trois points de la victoire à domicile pour s'éloigner de la zone de relégation.

Toujours dans la lutte pour le maintien, le NA Hussein-Dey et le WA Boufarik, qui occupent conjointement le 11e rang avec l'Arbaâ, évolueront en déplacement respectivement chez le MCB Oued Sly (8e, 35 pts) et le SC Mecheria (9e, 34 pts), tout comme la JSM Tiaret (10e, 33 pts) qui se déplacera chez le GC Mascara (4e, 43 pts).

De son côté, l'ASM Oran, premier relégable avec 31 points, recevra le SKAF Khemis Miliana avec la ferme intention de renouer avec le succès après son match nul (1-1) contre la JSM Tiaret le week-end dernier.

La dernière rencontre du groupe Centre-Ouest opposera deux clubs qui ont déjà leur sort scellé, à savoir, la JS Guir Abadla (16e, 12 pts) et l'Olympique Médéa (15e, 15 pts).

**À l'issue de la saison 2023/2024**

**Meilleur XI africain de la Premier League**

La Premier League a pris fin le weekend dernier sur le sacre de Manchester City. Place désormais au bilan. Dans cet article, ont vous dévoile le meilleur onze des joueurs africains évoluant dans le championnat anglais, à l'issue de la saison 2023/2024.

- Tableau Récapitulatif**
- | Noms du joueur     | Postes            | Clubs             | Valeur marchandes |
|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| André Onana        | Gardien           | Manchester United | 40 M€             |
| Rayan Ait-Nouri    | Latéral gauche    | Wolverhampton     | 32 M€             |
| Calvin Bassey      | Défenseur central | Fulham            | 16 M€             |
| Nayef Aguerd       | Défenseur central | West Ham          | 38 M€             |
| Ola Aina           | Latéral droit     | Nottingham Forest | 10 M€             |
| Bryan Mbeumo       | Ailier gauche     | Brentford         | 38 M€             |
| Mohammed Kudus     | Milieu offensif   | West Ham          | 50 M€             |
| Abdoulaye Doucouré | Milieu défensif   | Everton           | 12 M€             |
| Yoane Wissa        | Ailier gauche     | Brentford         | 25 M€             |
| Nicolas Jackson    | Attaquant         | Chelsea           | 35 M€             |
| Mohamed Salah      | Attaquant         | Liverpool         | 65 M€             |



**Groupe Centre-Est : plusieurs duels décisifs pour le maintien**



Dans le groupe Centre-Est, plusieurs équipes joueront leur survie en Ligue 2, à commencer par l'E Sour Ghoulane (15e, 28 pts) en déplacement chez le leader l'Olympique Akbou, qui a déjà acté son accession en Ligue 1 depuis deux journées.

Sour El-Ghoulane est dans l'obligation de l'emporter tout en espérant un faux pas du HB Chelghoum Laid (14e, 30 pts) face à l'AS Khroub (7e, 37 pts), pour garder des chances de maintien avant les deux dernières journées. Toujours dans la lutte pour le maintien, l'AS Ain M'lila (12e, 31 pts) et l'Olympique Magrane (11e, 33 pts) s'affronteront dans un duel décisif pour leur survie en Ligue 2, tout comme l'USM Annaba également 12e, qui défiera l'IB Khemis Khechna (6e, 38 pts).

La bataille risque d'être féroce entre ces clubs lors des prochaines journées afin d'éviter d'accompagner le MC El Eulma (16 pts) en Inter-régions la saison prochaine.

Autre confrontation à suivre lors de cette 28e journée, celle opposant la JS Bordj Ménael (5e, 39 pts) à l'USM El Harrach (8e, 35 pts), ou encore le déplacement l'IRB Ouargla (35 pts) chez la lanterne rouge le MC El Eulma. Les deux dernières rencontres de cette journée, sans véritable enjeu, concerneront les clubs de Batna, le MSPB (2e, 52 pts) et le CAB (3e, 42 pts), respectivement, opposés au MO Constantine (42 pts) et le NRB Teleghma (8e, 35 pts).

**LNFA/Sanction**

**Un match à huis clos pour le WA Boufarik**



Le WA Boufarik, sociétaire du Groupe Centre-ouest de la Ligue 2, a écopé d'un match à huis clos et d'une amende de 40.000 DA pour "mauvaise organisation de la rencontre" qui avait opposé son équipe au RC Arbaâ le 18 mai courant, pour le compte de la 27 journée, a annoncé mercredi la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

Le WAB a été tenu responsable également du fait que "des personnes étrangères étaient présentes dans le couloir menant aux vestiaires après la fin de la première mi-temps".

La Commission de discipline de la LNFA avait déjà fait ce reproche au WAB et c'est ce qui explique la sévérité de sa sanction, car elle l'a traité en tant que récidiviste. Côté RC Arbaâ, la CD de la LNFA a décidé d'infliger quatre matchs de suspension au joueur Abderrahmane Nasri, dont un avec sursis, "pour contestation de décision et comportement antisportif envers officiel de match en fin de partie".

L'instance a précisé que l'avertissement dont avait écopé Nasri au cours de ce derby de la Mitidja "n'a pas été comptabilisé", en ajoutant que la sanction du joueur a été rehaussée d'une amende de 50.000 DA.

Plusieurs autres sanctions ont été prononcées au cours de cette séance, et dont la plus importante a probablement été celle du président de section du NRB Teleghma, Toufik Boudiaf, ayant écopé de six mois de suspension de toute fonction officielle, dont trois mois avec sursis, à compter du 4 mai courant.

Il est reproché au dirigeant du NRBT d'avoir pénétré sur le terrain en plein match contre le MO Constantine, et sa contestation de décision envers un officiel de la ren-

# La banquise antarctique atteint son niveau le plus bas jamais enregistré

**Après sept années de fonte intense, la réduction de la banquise antarctique a atteint un seuil qui aurait été « extrêmement improbable » sans réchauffement climatique. Selon une étude publiée lundi 20 mai, la surface perdue par le continent austral en 2023 correspond à quatre fois la taille de la France.**

**C**ontrairement au pôle Nord qui fond depuis 1970, l'Antarctique était relativement stable et épargné, jusque-là. Désormais, la fonte s'observe sur la glace aux pourtours du continent : la quantité de glace qui se reforme en hiver ne compense plus celle qui fond en été. Début 2023, un épisode extrême de réduction de glace en a réduit l'étendue à 2,5 millions de kilomètres carrés inférieure à la moyenne d'un hiver normal, selon les scientifiques de la British Antarctic Survey. C'est le niveau le plus bas de glace, depuis le début des enregistrements par satellite en 1978.

**Le réchauffement climatique accélère la fonte par quatre**

Depuis 2017, trois records de baisse de la glace ont été enregistrés en Antarctique. Sans réchauffement climatique, les phénomènes de fonte ont normalement lieu « une fois tous les deux mille ans », selon les chercheurs. En octobre 2023 déjà, la revue Nature Climate Change alertait du réchauffement de l'océan à une vitesse « trois fois supérieure au rythme historique ». Le changement climatique et l'évolution des émissions rendent cet événement de fonte extrême, 4 fois plus probable pour l'avenir. Si la fonte de la banquise n'a pas



d'impact direct sur le niveau de la mer, elle fait cependant surgir des vagues aux extrémités de la calotte glaciaire. Si celle-ci venait à fondre elle provoquerait une élévation catastrophique des océans car elle contient une grande quantité d'eau douce. À cela s'ajoute la blancheur de la banquise, qui réfléchissant les rayons solaires vers le ciel, réduit le réchauffement climatique. « Même après 20 ans, la glace de mer ne retrouve pas complètement son niveau d'origine », a déclaré Rachel Diamond, autrice principale

de l'étude publiée le 20 mai, à l'AFP. « La surface moyenne de la banquise autour de l'Antarctique pourrait rester encore relativement faible pendant des décennies », a rapporté la chercheuse. « Même après 20 ans, la glace de mer ne retrouve pas complètement son niveau d'origine », a déclaré Rachel Diamond, autrice principale de l'étude publiée le 20 mai, à l'AFP. « La surface moyenne de la banquise autour de l'Antarctique pourrait rester encore relativement faible pendant des décennies », a rapporté la chercheuse.

**Des répercussions sur les populations**

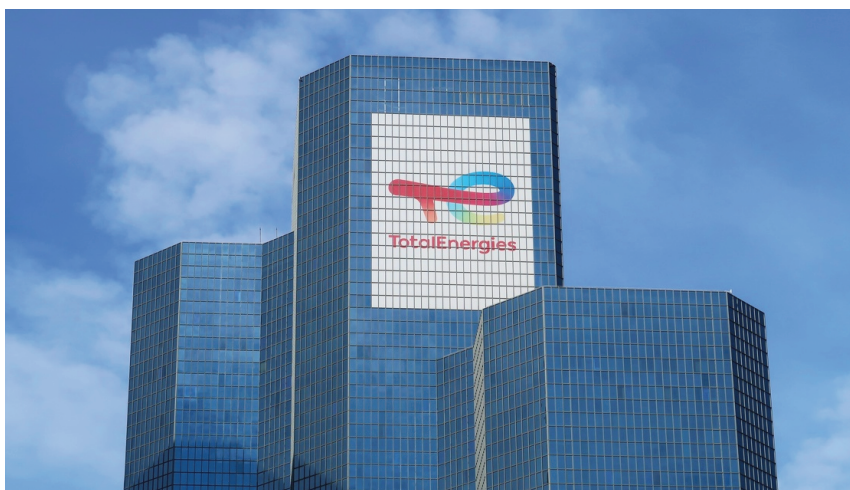
L'absence plus grande de glace a entraîné en 2022 et 2023 d'importantes mortalités chez les poussins de colonies de manchots empereurs en Antarctique. Face à la fonte, les poussins n'ont plus le temps de développer leurs plumes imperméables. De même, la chaîne alimentaire est perturbée par la disparition de la banquise : le krill, ces petits organismes vivants dont se nour-

issent de nombreux mammifères marins, qui séquestrent le carbone sous l'eau est fortement impacté. Après l'analyse des données satellitaires du réseau Icyce, des chercheurs de l'Université de Californie d'Irvine ont mis en lumière le réchauffement rapide de l'eau dû aux marées sous la calotte du glacier Thwaites sur le continent Antarctique, dans une étude publiée ce même 20 mai dans le journal de l'Académie des sciences des États-Unis. Ce glacier long de 192 000 km<sup>2</sup> – qui en font le plus grand glacier du monde –, est déjà instable, et pourrait fondre encore plus vite dans les années à venir. « Le problème est que nous sous-estimons la vitesse à laquelle le glacier évolue, ce qui serait dévastateur pour les communautés côtières du monde entier », a déclaré la coautrice de l'étude Christine Dow, professeur à la Faculté de l'environnement de l'Université de Waterloo (Ontario, Canada). Christine Dow et ses collègues demandent le développement économique de la communauté de glaciologues et océanologues physiques pour faire avancer les observations. Le « glacier de l'Apocalypse », ainsi que les scientifiques le surnomment, est responsable à hauteur de 4 % de la hausse annuelle du niveau des mers. Si le glacier fond entièrement, il pourrait provoquer, seul, une hausse de 60 centimètres du niveau des océans.

## JUSTICE CLIMATIQUE

### TotalEnergies se retrouve à nouveau dans le viseur

**C**e mardi, huit personnes, venant de France, mais aussi d'Australie, du Pakistan ou encore du Zimbabwe et se qualifiant de « survivants et victimes du changement climatique », ainsi que deux associations françaises (Bloom et Alliance Santé planétaire) et une mexicaine (Nuestro Futuro) ont annoncé avoir déposé une plainte contre X auprès du tribunal judiciaire de Paris. Dans leur viseur : un certain géant français de l'énergie. « TotalEnergies, son conseil d'administration et ses principaux actionnaires sont visés pour les délits suivants : mise en danger de la vie d'autrui, homicide involontaire, abstention de combattre un sinistre et atteinte à la biodiversité, affirme l'ONG Bloom dans un communiqué. Chaque délit est passible d'au moins un an d'emprisonnement et d'une amende. » Les plaignants demandent ainsi au procureur de la République « d'ouvrir une enquête préliminaire ou une information judiciaire afin d'établir les responsabilités pour les faits invoqués », notamment en ce qui concerne le P-DG du groupe, Patrick Pouyanné, les membres de son conseil d'administration et ses principaux actionnaires (comme la Banque centrale de Norvège ou la société américaine d'investissement, BlackRock). Ils blâment en particulier l'entreprise pour continuer, d'une part, de mener ou de lancer des projets pétroliers et gaziers et pour refuser, d'autre part, d'aligner sa stratégie sur l'objectif de l'Accord de Paris. « Si aucune



suite n'est donnée par le procureur de la République d'ici trois mois, les plaignants ont la possibilité de se constituer partie civile et de saisir un juge d'instruction pour demander l'ouverture d'une information judiciaire. » Contactés par Actu-Environnement, les services de TotalEnergies n'ont pour l'instant pas émis de commentaire. À noter que le groupe demeure encore dans la ligne de mire de plusieurs affaires judiciaires. Dernièrement, le tribunal de l'entreprise de Tournai, en Belgique, a reçu une plainte d'un agriculteur, soutenue par la Fédération internationale des droits humains. Une coalition d'associations et de collectivités a également porté leur action, fondée sur le devoir de vigilance des multinationales, devant la cour d'appel de Paris, après un premier rejet du tribunal judiciaire de Paris. Ce

dernier a, dans le même temps, jugé recevable la plainte pour « greenwashing » déposée par Greenpeace France, Les Amis de la Terre France et Notre Affaire à tous. En outre, d'autres organisations, comme Sea Shepherd France, se sont adressées au parquet de Nanterre envers les projets Tilenga et Eacop. Par ailleurs, TotalEnergies est encore sous le coup d'une enquête pour « pratiques commerciales trompeuses » menée par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Enfin, d'ici au 14 juin prochain, une commission d'enquête, portée par l'écologiste Yannick Jadot, doit rendre ses conclusions sur les activités du groupe – dont l'assemblée générale doit se tenir ce vendredi 24 mai.

### Montée des eaux Un tiers des zones humides méditerranéennes menacées



Les zones humides, essentielles à la biodiversité, sont menacées par les activités humaines et le changement climatique. Une nouvelle étude révèle que, selon le scénario le plus optimiste, près d'un tiers de celles situées sur le pourtour méditerranéen risquent de disparaître avec la montée des eaux. Il n'existe pas de définition unique de ce que sont les zones humides. Selon la convention de Ramsar, les zones humides sont des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres. La plus connue en France est la plus grande d'entre elles : le Delta du Rhône aussi appelée la Camargue. Ces zones humides, essentielles à l'hivernage des oiseaux marins, sont menacées par les activités humaines et le changement climatique. En étudiant le risque de submersion marine de près d'un millier de zones humides côtières dans huit pays autour de la Méditerranée, une nouvelle étude révèle que près d'un tiers d'entre elles sont menacées, même avec le scénario de montée des eaux le plus optimiste du GIEC. Explications avec Fabien Verniest, chercheur au CESCO, le centre d'écologie et des sciences de la conservation du Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris et il est le premier auteur de cette étude parue dans Conservation Biology.

|                   |   |                   |                  |                     |                       |                 |                |           |
|-------------------|---|-------------------|------------------|---------------------|-----------------------|-----------------|----------------|-----------|
| SERRAIT LE CORDON | ▼ | ENTRE NORD ET EST | ▼                | PRÉFIXE POUR HUIT   | ▼                     | FORTE PRES-SION | ▼              | SOMMET    |
| FRÈRE D'ABEL      | ▼ | FLEUR BLEUE       |                  | CANINE DE LION      | ▶                     | DÉCISION PRISE  |                |           |
|                   |   |                   |                  | «A» COM-MERCIAL     |                       |                 |                |           |
| IL EST INVENTIF   | ▶ |                   |                  |                     |                       |                 |                |           |
| CONTENT           |   |                   |                  |                     |                       |                 |                |           |
|                   |   |                   | COUVRE DE COUPS  | ▶                   |                       |                 |                |           |
|                   |   |                   | ÉLÈVE OFFICIER   |                     |                       |                 |                |           |
| LAC ITALIEN       | ▶ |                   |                  |                     | ANCIEN SERVICE FÉODAL | ▶               |                |           |
| PETIT LIEUTE-NANT |   |                   |                  |                     | POÈME                 |                 |                |           |
|                   |   | DON MODESTE       | ▶                |                     |                       |                 |                | FUTUR POU |
|                   |   | RUBAN DE SOIE     |                  |                     |                       |                 |                |           |
| IMMENSE PAYS      | ▶ | PRO-GRESSIF       |                  |                     |                       |                 |                |           |
|                   |   | FUMÉ              |                  |                     |                       |                 |                |           |
|                   |   |                   | DESSOUS DE TABLE | ▶                   |                       |                 | HORS DE COMBAT |           |
|                   |   |                   | FER DE CHARRUE   |                     |                       |                 |                |           |
| ABRI CÔTIER       | ▶ |                   |                  |                     | ATOME DÉNA-TURE       | ▶               |                |           |
| PAS DES ALPES     |   |                   |                  |                     | CELA EST MIEUX        |                 |                |           |
|                   |   |                   |                  | CE QU'IL FAUT PAYER | ▶                     |                 |                |           |
| REMET EN TERRE    | ▶ |                   |                  |                     |                       |                 |                |           |

|   |              |             |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
|---|--------------|-------------|--------------|--|--|--|--|--|---|--|--|--|--|--|--|--|---|--|--|--|--|--|--|--|---|--|--|--|--|--|--|--|---|--|--|--|--|--|--|--|---|--|--|--|--|--|--|--|---|--|--|--|--|--|--|--|---|--|--|--|--|--|--|--|---|--|--|--|--|--|--|--|----|--|--|--|--|--|--|--|----|--|--|--|--|--|--|--|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|-------------|-----------|---------|---------|---------|-------------|-------------|-----------|-----------|--------|-------------|-----------|---------|----------|--------|---------|---------|--------------|----------|--------------|---------|----------|---------|----------|-----------|------------|------------|--------|---------|--------------|-----------|--|-----------|----------|---------|--|
| <p>A B C D E F G H</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>10</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>11</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>12</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table> | 1            |             |              |  |  |  |  |  | 2 |  |  |  |  |  |  |  | 3 |  |  |  |  |  |  |  | 4 |  |  |  |  |  |  |  | 5 |  |  |  |  |  |  |  | 6 |  |  |  |  |  |  |  | 7 |  |  |  |  |  |  |  | 8 |  |  |  |  |  |  |  | 9 |  |  |  |  |  |  |  | 10 |  |  |  |  |  |  |  | 11 |  |  |  |  |  |  |  | 12 |  |  |  |  |  |  |  | <p><b>HORIZONTALEMENT</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Travailler dur.</li> <li>Déséquilibrée.</li> <li>Pas drôles du tout.</li> <li>Ingurgité. Bien observé.</li> <li>Tentai ma chance. Accueillis en famille.</li> <li>Champignon comestible.</li> <li>Appeler au fond des bois. Cours côtier du Nord.</li> <li>Batz ou Ouessant. Il se pêche en Méditerranée.</li> <li>Ses occupants sont très jeunes.</li> <li>Directions opposées. Cardinal.</li> <li>Distribuer du liquide.</li> <li>Travaux scolaires. Organisation syndicale. Personnel réfléchi.</li> </ol> <p><b>VERTICALEMENT</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Jouait d'un instrument à percussion.</li> <li>Des paresseux. Il est emballant pour la cuisinière. Devant un père.</li> <li>C'est du solide. Durcir une surface métallique.</li> <li>Foyer d'incendie. Désir impatient.</li> <li>Fat. Fait son poids. Gigaoctet en abrégé.</li> <li>On l'a dans le nez. Mot d'enfant.</li> <li>Érige. Diminues la voile.</li> </ol> | <table border="0"> <tr> <td>■ AMELIORER</td> <td>■ ECORNER</td> <td>■ MAORI</td> <td>■ SAINT</td> </tr> <tr> <td>■ ANION</td> <td>■ ENTRETIEN</td> <td>■ MONOTONIE</td> <td>■ SAULAIE</td> </tr> <tr> <td>■ ANTENNE</td> <td>■ EPOI</td> <td>■ MUTUALITE</td> <td>■ TAPETTE</td> </tr> <tr> <td>■ APPAT</td> <td>■ ETUVEE</td> <td>■ NAIN</td> <td>■ TARET</td> </tr> <tr> <td>■ ATOUR</td> <td>■ GOUVERNEUR</td> <td>■ NORMAL</td> <td>■ TECHNICIEN</td> </tr> <tr> <td>■ BASIC</td> <td>■ ICTERE</td> <td>■ OCTET</td> <td>■ TIEDIR</td> </tr> <tr> <td>■ CHARIOT</td> <td>■ INHUMAIN</td> <td>■ OEILLADE</td> <td>■ WATT</td> </tr> <tr> <td>■ CRABE</td> <td>■ INVITATION</td> <td>■ ORTOLAN</td> <td></td> </tr> <tr> <td>■ ECHELON</td> <td>■ LITCHI</td> <td>■ QUEUE</td> <td></td> </tr> </table> <p>I H C T I L R U E N R E V U O G<br/>C I S A B N E I C I N H C E T I<br/>E B A R C T N O I T A T I V N I<br/>A M E L I O R E R N O L E H C E<br/>T A P E T T E E T I L A U T U M<br/>O N D O O V T E R A T M E A C A<br/>U I N L U I N A D S A R U P S O<br/>R O A T E N H E W I E O Q P O R<br/>M N E N E C O R N E R N I A N I</p> | ■ AMELIORER | ■ ECORNER | ■ MAORI | ■ SAINT | ■ ANION | ■ ENTRETIEN | ■ MONOTONIE | ■ SAULAIE | ■ ANTENNE | ■ EPOI | ■ MUTUALITE | ■ TAPETTE | ■ APPAT | ■ ETUVEE | ■ NAIN | ■ TARET | ■ ATOUR | ■ GOUVERNEUR | ■ NORMAL | ■ TECHNICIEN | ■ BASIC | ■ ICTERE | ■ OCTET | ■ TIEDIR | ■ CHARIOT | ■ INHUMAIN | ■ OEILLADE | ■ WATT | ■ CRABE | ■ INVITATION | ■ ORTOLAN |  | ■ ECHELON | ■ LITCHI | ■ QUEUE |  |
| 1   |              |             |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| 2   |              |             |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| 3   |              |             |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| 4   |              |             |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| 5   |              |             |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| 6   |              |             |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| 7   |              |             |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| 8   |              |             |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| 9   |              |             |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| 10  |              |             |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| 11  |              |             |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| 12  |              |             |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| ■ AMELIORER   | ■ ECORNER    | ■ MAORI     | ■ SAINT      |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| ■ ANION   | ■ ENTRETIEN  | ■ MONOTONIE | ■ SAULAIE    |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| ■ ANTENNE   | ■ EPOI       | ■ MUTUALITE | ■ TAPETTE    |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| ■ APPAT   | ■ ETUVEE     | ■ NAIN      | ■ TARET      |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| ■ ATOUR   | ■ GOUVERNEUR | ■ NORMAL    | ■ TECHNICIEN |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| ■ BASIC   | ■ ICTERE     | ■ OCTET     | ■ TIEDIR     |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| ■ CHARIOT   | ■ INHUMAIN   | ■ OEILLADE  | ■ WATT       |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| ■ CRABE   | ■ INVITATION | ■ ORTOLAN   |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |
| ■ ECHELON   | ■ LITCHI     | ■ QUEUE     |              |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |   |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |             |           |         |         |         |             |             |           |           |        |             |           |         |          |        |         |         |              |          |              |         |          |         |          |           |            |            |        |         |              |           |  |           |          |         |  |



# Comment utiliser l'huile de coco pour les cheveux ?

L'huile de Coco, c'est avant tout une odeur gourmande et chaude qui nous transporte directement sur une île tropicale. Mais au-delà de son parfum, c'est aussi pour ses propriétés cosmétiques que l'huile de Coco est réputée. Elle est reconnue pour ses propriétés nourrissantes, mais surtout pour son action fortifiante capillaire.

**S**es composants la rendent particulièrement efficace pour favoriser la pousse des cheveux. Riche en acides gras, elle est l'alliée des cheveux, qu'ils soient secs et abimés, crépus ou bouclés. Toutefois, il ne faut pas négliger ses bienfaits pour d'autres types de cheveux comme les cheveux lisses, les cheveux blancs ou colorés ! L'huile de Coco apporte du volume aux cheveux fins et ravive l'éclat des cheveux. Enfin, cette huile végétale est un traitement naturel efficace pour étouffer les poux et éviter leur fixation sur les cheveux.

**Les bienfaits de l'huile de Coco**  
Nourrissante : l'huile de Coco nourrit en profondeur le cheveu pour les rendre plus doux et brillants. En plus, elle présente une bonne affinité avec les protéines du cheveu grâce à l'acide laurique qu'elle contient. Fortifiante capillaire : cette huile végétale permet de renforcer le cheveu au niveau du bulbe pileux pour des cheveux plus forts et épais grâce à sa richesse en acides gras. Antioxydante : l'huile de Coco contient des molécules antioxydantes qui protègent les cheveux du vieillissement capillaire à l'origine de cheveux plus fins et ternes, une pousse de cheveux ralentie et l'apparition précoce de cheveux blancs. Antibactérienne /



Antifongique : cette huile végétale assainit le cuir chevelu, ce qui crée un environnement favorable à la pousse du cheveu et ce, grâce à l'acide laurique. Insecticide : elle est reconnue comme traitement efficace contre les poux. L'huile de Coco permet d'étouffer les poux en bloquant leurs orifices respiratoires. Parfumante : l'huile de Coco parfume délicatement les cheveux avec son odeur naturelle de Coco.

**Pour la pousse des cheveux**  
L'huile de Coco contient de la vitamine E qui agit sur la microcirculation du cuir chevelu. Cette vitamine favorise l'apport de nutriments au niveau du bulbe pileux, et stimule ainsi la pousse. En parallèle, l'huile de Coco assainit le cuir chevelu grâce à ses

puissantes propriétés antibactériennes et antifongiques, créant un environnement propice à la pousse des cheveux. Enfin, l'huile de Coco nourrit et fortifie la fibre capillaire pour des cheveux plus forts et plus denses.

**Pour les cheveux secs et abimés**  
L'huile de Coco contient des actifs qui réparent et nourrissent intensément la fibre capillaire, et ce grâce à leur bonne affinité avec les protéines du cheveu. En plus de cela, elle se révèle efficace contre les fourches et les cheveux cassants. Ainsi, l'huile de Coco redonne de l'éclat et de la vitalité aux cheveux secs et abimés.

**Pour les cheveux crépus**  
Les cheveux crépus ont tendance à être secs, abimés et souvent difficile à coiffer. L'huile de Coco est l'huile

par excellence pour les cheveux crépus et épais. En effet, elle pénètre au cœur de la fibre capillaire en la nourrissant et en préservant l'hydratation du cheveu. Ainsi, les cheveux sont plus soyeux et plus faciles à coiffer. Pour les cheveux bouclés

**Pour les cheveux bouclés**  
Des cheveux nourris et hydratés sont la clé pour des boucles souples et bien définies. L'huile de Coco apporte des acides gras nécessaires pour nourrir et préserver l'hydratation du cheveu en créant une barrière hermétique. Ainsi, l'huile de Coco facilite la formation de boucles, et ce, en limitant les frisottis.

**Pour les cheveux lisses**  
Les cheveux lisses demandent autant de soin que les cheveux bouclés ou

crépus contrairement aux idées reçues. Les cheveux lisses graissent rapidement et sont souvent en manque de volume. L'action fortifiante de l'huile de Coco apporte du volume aux cheveux fins, mais aussi de la brillance.

**Pour les cheveux colorés**  
Les cheveux colorés sont fragilisés par la coloration. Grâce à sa richesse en acides gras, l'huile de Coco nourrit et fortifie pour des cheveux plus forts et une coloration plus éclatante. De plus, elle renferme des antioxydants qui protègent la coloration capillaire des agressions extérieures (soleil, appareils chauffants, etc.).

**Pour les cheveux blancs**  
L'huile de Coco renferme des molécules antioxydantes qui agissent en prévention du jaunissement des cheveux blancs, et ce, en limitant le phénomène d'oxydation. En parallèle, l'huile de Coco renforce le cheveu et stimule la pousse en apportant les nutriments nécessaires. Ainsi, l'huile de Coco lutte contre la chute des cheveux en les rendant plus forts. En association avec l'huile essentielle de Camomille Matricaire, l'huile de Coco sera encore plus efficace. En effet, elle ravive et illumine les cheveux blancs.

**Contre les poux**  
L'huile de Coco combat efficacement les poux. En effet, elle les asphyxie en agissant sur leur système respiratoire et bloque également leur fixation sur les cheveux. Les poux sont facilement éliminés lors du lavage et du brossage des cheveux. De plus, l'huile de Coco permet de calmer les démangeaisons causées par les poux grâce à l'acide palmitique qu'elle contient. L'huile de Coco a l'avantage de convenir à tous les membres de la famille, y compris les tout-petits.

La prune, ce fruit délicieusement sucré et juteux, est bien plus qu'une simple gourmandise estivale. Sous sa peau lisse et colorée se cache une multitude de bienfaits pour la santé, faisant de ce fruit un incontournable de notre alimentation. Voici un tour d'horizon des vertus de la prune, qui mérite amplement sa place dans notre quotidien. Les prunes sont une véritable mine de nutriments essentiels. Elles sont particulièrement riches en vitamines, notamment en vitamine C, qui est cruciale pour le système immunitaire et la santé de la peau, et en vitamine K, importante pour la coagulation sanguine et la santé osseuse. Elles contiennent également des vitamines du groupe B, comme la vitamine B6, qui joue un rôle clé dans le métabolisme des protéines et la fonction cognitive. En termes de minéraux, les prunes apportent du potassium, nécessaire à la régulation de la pression sanguine et au bon fonctionnement des muscles et des nerfs. Elles fournissent également du magnésium, du fer, et des traces de zinc et de cuivre, tous essentiels à divers processus biologiques. Ce fruit est bourré d'antioxydants, ces composés qui aident à protéger nos cellules contre les dommages causés par les radicaux libres. Les principaux antioxydants présents dans les prunes incluent les polyphénols, qui ont des effets anti-inflammatoires et protecteurs contre les maladies chroniques comme les maladies cardiaques et le cancer. Les anthocyanines, responsables de la couleur rouge-

## La prune L'alliée du régime minceur



violet de certaines variétés de prunes, sont particulièrement reconnues pour leurs propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires. Un des bienfaits les plus connus de la prune est son effet

positif sur la digestion. Les prunes, et particulièrement les pruneaux (prunes séchées), sont riches en fibres alimentaires. Ces fibres, notamment les fibres solubles, aident à réguler le tran-

sit intestinal, prévenir la constipation, et favoriser une flore intestinale saine. La présence de sorbitol, un sucre-alcool naturel, dans les pruneaux contribue également à leurs effets laxatifs. Malgré leur goût sucré, les prunes ont un faible indice glycémique, ce qui signifie qu'elles provoquent une élévation modérée de la glycémie après leur consommation. Cela est bénéfique pour les personnes atteintes de diabète ou pour celles qui cherchent à maintenir un niveau de sucre sanguin stable. Les fibres contenues dans les prunes ralentissent l'absorption des sucres, contribuant ainsi à la régulation de la glycémie. La consommation régulière de prunes peut favoriser la santé cardiovasculaire. Le potassium présent dans les prunes aide à maintenir une pression artérielle normale, tandis que les antioxydants contribuent à réduire l'inflammation et à prévenir l'oxydation du cholestérol LDL, un facteur de risque pour l'athérosclérose. De plus, les fibres alimentaires jouent un rôle dans la réduction du cholestérol en empêchant son absorption dans l'intestin. Les prunes peuvent être un excellent ajout à un régime de perte de poids. Leur faible teneur en calories, combinée à leur richesse en fibres, permet de se sentir rassasié plus longtemps, ce qui peut aider à réduire l'apport calorique global. Leur saveur sucrée naturelle peut également satisfaire les envies de sucre, réduisant ainsi le besoin de consommer des sucreries moins saines.

|   |  |   |  |   |
|---|--|---|--|---|
| <p>Quotidien National d'information</p> <p><a href="http://www.lemediateurmaghrebain.dz">www.lemediateurmaghrebain.dz</a></p> <p>Quotidien national d'information<br/>édité par sarl dihia lilialam</p> | <p><b>Directeur de publication</b></p> <p>Mesbah Hafid</p> <p><b>Directeur Administratif</b></p> <p>Chabane Nassim</p> <p><b>Rédacteur en Chef</b></p> <p>Keddouh Mohand Seghir</p> <p><b>Directeur technique</b></p> <p>Hamadi Lyes</p> | <p><b>Adresse Email:</b></p> <p>lilialamsarldihia@gmail.com</p> <p><b>Adresse:</b></p> <p>N°72 oued tarfa 1<sup>er</sup><br/>étage lot N°20 draria Alger</p> <p><b>Nombre de tirage :</b></p> <p>2000</p> | <p><b>PUBLICITÉ</b></p> <p>“ Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité “</p> <p>Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.<br/>Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42<br/>Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45<br/>020.05.13.77</p> <p>Email : <a href="mailto:agence.regie@anep.com.dz">agence.regie@anep.com.dz</a><br/><a href="mailto:programmation.regie@anep.com.dz">programmation.regie@anep.com.dz</a><br/><a href="mailto:agence.oran@anep.com.dz">agence.oran@anep.com.dz</a><br/><a href="mailto:agence.annaba@anep.com.dz">agence.annaba@anep.com.dz</a><br/><a href="mailto:agence.ouargla@anep.com.dz">agence.ouargla@anep.com.dz</a><br/><a href="mailto:agence.constantine@anep.com.dz">agence.constantine@anep.com.dz</a></p> | <p><b>Impression Simpral</b></p> <p>Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.</p> <p>Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.</p> |
|---|--|---|--|---|



|        |     |     |
|--------|-----|-----|
| Alger  | 23° | 17° |
| Oran   | 24° | 17° |
| Annaba | 23° | 16° |

## HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 03:49 |
| Sunrise | 05:35 |
| Dhuhr   | 12:45 |
| Asr     | 16:35 |
| Maghrib | 19:59 |
| Isha    | 21:35 |



AAST

# Journée nationale en hommage aux algériennes ayant excellé dans le domaine de la science

L'Académie algérienne des Sciences et des Technologies (AAST), a organisé, mardi dernier, à Alger, la 1ère Journée nationale en hommage à nombre de "Femmes de sciences", parmi les algériennes qui se sont distinguées par leurs contributions et leurs réalisations dans le développement des sciences et des technologies, aux niveaux national et international.

**A** cet égard, l'Académie a rendu hommage aux figures féminines, dont la chahida Hassiba Ben Bouali, l'ancienne ministre de la Santé, la défunte professeure Zahia Chentouf-Mentouri, outre, la première savante algérienne en sciences de l'océan, Rabia Seridji, et la Directrice générale de l'Institut de Pasteur à Paris, Mme Yasmine Belkaid. A cette occasion, le président de l'Académie, Kara Hicham, a affirmé que cette journée de distinction avait été consacrée aux femmes qui ont marqué les différents domaines du savoir, relevant qu'il s'agissait d'une reconnaissance envers toutes les femmes ayant contribué au développement scientifique et technologique de l'Algérie. L'intervenant a estimé que la politique de promotion de la femme était



clairement confirmée par "le 10e engagement du président de la République, qui s'est concrétisé sur le terrain à travers le rôle majeur accordé aux femmes dans le développement national, par leur participation à la relance économique et leur protection de toutes les formes de vio-

lence, et ce, à travers un cadre législatif mis en place conformément aux constantes nationales et aux engagements internationaux" de l'Algérie. Dans une allocution lue en son nom par la députée Farida Ilimi, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim

Boughali, a affirmé que "la femme fait partie intégrante du processus d'édification civilisationnelle, sur laquelle la société s'appuie pour réaliser ses objectifs". Cette Académie "a renforcé cette tendance eu égard aux compétences féminines qu'elle recèle" a-t-il rappelé, saluant, à cet effet, "le soutien du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à la femme" en mettant en avant "son rôle efficace" au fil des années. De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a rappelé les "acquis importants réalisés par la femme dans le domaine scientifique et technologique, grâce notamment à l'importance majeure qu'accorde le Président de la République à "l'implication de la femme dans tous les domaines" affirmant que son secteur "accompagne tout ce qui concerne l'association de la femme à tous les domaines scientifiques". A noter que cette cérémonie s'est déroulée en présence du conseiller du Président de la République chargé des organisations non gouvernementales et des droits de l'Homme, M. Hamid Lounaoui, du ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, des représentants des instances consultatives et des parlementaires.

AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2024

## Le tourisme international atteint 97% des niveaux d'avant la pandémie

**L**es arrivées de touristes internationaux ont atteint 97% des niveaux pré-pandémiques au premier trimestre 2024, les projections indiquant que les chiffres devraient dépasser ceux de 2019 sur le reste de l'année, a rapporté, mardi dernier, l'ONU Tourisme. Le rapport de l'organisation basée à Madrid

montre que 285 millions de touristes ont effectué des voyages internationaux entre janvier et mars, soit une augmentation d'environ 20% par rapport à la même période en 2023. L'ONU Tourisme prévoit une "reprise complète du tourisme international" pour le reste de l'année, "avec une croissance des arrivées de

2% par rapport aux niveaux de 2019". Les arrivées internationales dans la région Asie et Pacifique ont connu une hausse significative, passant de 65% des niveaux de 2019 au premier trimestre 2023 à 82% au cours de la même période de cette année. Une forte croissance a également été observée au Moyen-

Orient, où le tourisme international a augmenté de 36% par rapport aux niveaux d'avant la pandémie, tandis que l'Europe a accueilli 120 millions de touristes internationaux, ce qui représente également une augmentation de 1% par rapport à 2019. L'Afrique a connu une augmentation de 5% au premier

trimestre de cette année par rapport à la même période en 2023, tandis que le tourisme international dans les Amériques a atteint 99% de ses niveaux de 2019. Se félicitant de ces résultats, le secrétaire général de l'ONU Tourisme, Zurab Pololikashvili, a souligné leur impact positif sur les économies locales.

ANNABA

## Départ du 1er vol des pèlerins vers les Lieux Saints depuis l'aéroport Rabah Bitat

**L**e premier vol de départ des pèlerins vers les Lieux Saints de l'islam pour accomplir les rites du Hadj a décollé hier matin depuis l'aéroport Rabah Bitat de Annaba, à son bord 250 pèlerins issus de 5 wilayas de l'Est du pays. Le premier groupe de pèlerins a été salué à l'aéroport par le Secrétaire général du ministère des Transports, Djamel Eddine Abdelghani Deridi et les autorités locales civile et militaire. L'évènement a été mis à profit pour

rappeler les efforts déployés pour assurer les meilleures conditions d'accompagnement et d'encadrement aux groupes de hadjis et leur permettre d'accomplir les rites du Hadj dans de bonnes circonstances. Le SG du ministère des Transports et les autorités locales se sont enquis des conditions organisationnelles mises en place à l'aéroport Rabah Bitat pour accueillir les pèlerins notamment en matière des procédures de transit et également les dispo-

sitions prises pour garantir le transport des hadjis vers l'aéroport de Annaba à partir des wilayas limitrophes (El Tarf, Guelma, Souk-Ahras et Tébessa). Des dizaines de vols prendront le départ depuis l'aéroport Rabah Bitat à destination des Lieux Saints de l'islam à bord d'avions d'Air Algérie qui devront assurer dans ce cadre le transport de 2.580 pèlerins issus de 5 wilayas de l'Est du pays (El Tarf, Guelma, Souk-Ahras et Tébessa).

Palestine

## Plusieurs colons sionistes prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa

Plusieurs colons sionistes ont pris d'assaut hier l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection de la police sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Un grand nombre de colons se sont introduits dans la mosquée dès les premières heures de la matinée, au moment où les forces d'occupation ont renforcé leur dispositif sécuritaire aux portes d'Al-Aqsa, en empêchant les fidèles Palestiniens de prier et les étudiants d'accéder à l'intérieur des écoles situées dans ses cours, précise Wafa. Mardi, environ 256 colons sionistes et étudiants extrémistes se sont introduits dans la mosquée sainte du côté de la porte des Maghrébins. Troisième lieu saint de l'islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de la police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.